



Places des Tanneries et du Midi - vue générale



Place du Midi - tracé restitué du rempart médiéval



Place des Tanneries - travaux en cours

## Place du Midi - Place des Tanneries

Surveillance archéologique.

Février à novembre 2003, mars-avril 2004

A. Antonini  
P. Gibut  
O. Paccolat

Décembre 2004

# TABLE DES MATIERES

Remerciements .....	2
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>1. Circonstances des travaux</b>	
<b>2. Du patrimoine menacé ?</b>	
2.1 Découvertes archéologiques anciennes	
2.2 Documents graphiques	
2.3 Documents d'archives et documents photographiques	
<b>3. L'intervention archéologique</b>	
<b>PLACE DU MIDI</b> .....	<b>5</b>
<b>1. Déroulement des travaux et stratégie d'intervention</b>	
<b>2. Séquence stratigraphique générale</b>	
<b>3. Principales phases d'occupation</b>	
3.1 Vestiges antérieurs au rempart médiéval ?	
3.2 Rempart médiéval et aménagements contemporains (XIIIe- milieu XIXe)	
3.2.1 <i>le rempart</i>	
3.2.2 <i>les Portes</i>	
3.2.3 <i>le fossé et les aménagements extérieurs</i>	
3.2.4 <i>les autres vestiges coexistant avec le rempart</i>	
3.3 Vestiges postérieurs à la démolition du rempart	
<b>PLACE DES TANNERIES</b> .....	<b>11</b>
<b>1. Déroulement des travaux et stratégie d'intervention</b>	
<b>2. Séquence stratigraphique générale</b>	
<b>3. Le rempart</b>	
<b>4. Le quartier des Tanneries</b>	
4.1 La canalisation du cours de la Sionne	
4.2 Les bâtiments <i>intra-muros</i>	
4.2.1 <i>Les bâtiments le long de la Sionne</i>	
4.2.2 <i>Les bâtiments au centre de la Place</i>	
4.3 Les bâtiments <i>extra-muros</i>	
4.3.1 <i>Un bâtiment du XIXe siècle</i>	
4.3.2 <i>Les aménagements de la fin du XIXe et début du XXe siècle</i>	
<b>BILAN DES TRAVAUX ARCHEOLOGIQUES</b> .....	<b>19</b>
<b>1. La chronologie</b>	
<b>2. Le rempart médiéval</b>	
<b>3. Le quartier des Tanneries</b>	
<b>4. L'enjeu des remparts pour l'histoire de la topographie urbaine</b>	
<b>ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>23</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>77</b>
<b>DOCUMENTS ANNEXES</b> .....	<b>79</b>
<i>Liste des couches, - structures, - mobilier, - relevés de terrain et documents photographiques</i>	

## Remerciements

- Au Service des bâtiments, monuments et archéologie, en particulier à Bernard Attinger, architecte cantonal, Benoît Coppey, adjoint du patrimoine et François Wiblé, archéologue cantonal.
- A Claude-Eric Bettex, collaborateur aux Recherches Archéologiques pour les relevés topographiques et sa disponibilité.
- Aux différents responsables communaux, Georges Joliat, coordinateur du projet, Alphonse Sidler, ingénieur, Christian Balet, surveillant des travaux publics et Mario Marsoni, géomètre du cadastre de la ville.
- A Jean-Paul Chabbey, architecte du projet de la Place du Midi.
- A Bertrand Granges, André Dayer et Alain Robyr, pour la communauté d'ingénieurs de la Place du Midi.
- A Frédéric Fontannaz (ingénieur) et Jean-Louis Barras (contremaître) ainsi que les ouvriers des différentes entreprises pour leur collaboration sur le chantier de la Place du Midi.
- A Pascal Varone, architecte du projet de la Place des Tanneries.
- A Jean-Luc Vergères (contremaître), Frédéric Fontannaz (ingénieur) et Rohan Dubuis (contremaître) ainsi que les ouvriers des entreprises pour leur collaboration sur le chantier de la Place des Tanneries.
- Aux Sédunois qui nous ont apporté leur aide logistique pour des prises de vue générale depuis leurs balcons, aux Tanneries (M. Grégoire Vallotton et M. Albert Praz) et à chaque extrémité de la Place du Midi (famille Anselme Bogo et famille Charles Imbach). Nous voulons également exprimer notre gratitude à toutes les personnes qui nous ont rappelé leurs souvenirs sur la vie de ces quartiers dans les années 1950-70, tout particulièrement Mme Cécile Briaca (†), Mme Madeleine Tamborini, Mme Suzanne Mermoud, M. Maurice Lorenz, M. Pierre Rapin, M. Grégoire Vallotton et la famille Michel Sauthier.

# INTRODUCTION

## 1. Circonstances des travaux

Deux projets d'envergure ont été réalisés en ville de Sion entre le mois de février 2003 et le mois de mai 2004 (**Fig. 1 à 6**) : d'un côté le réaménagement complet de la Place du Midi (février-novembre 2003), de l'autre la remise en état de la Place des Tanneries avec l'assainissement des digues de la Sionne (février-août 2003 et mars-avril 2004). Ces chantiers, situés dans une zone archéologique sensible (zone de protection) et susceptibles de livrer des vestiges anciens, ont nécessité une surveillance par les archéologues conformément à la législation concernant le patrimoine enfoui. Le bureau TERA Sàrl a été mandaté par l'archéologue cantonal François Wiblé et étroitement associé au projet d'aménagement. D'autre part, dans la mesure où le projet de l'architecte incluait le marquage au sol du rempart médiéval de la ville de Sion, détruit et arasé à partir du milieu du XIXe siècle, il importait de retrouver les restes de cet ouvrage avant la pose du revêtement définitif des Places pour permettre de restituer son tracé le plus exactement possible.

## 2. Du patrimoine menacé ?

L'emprise des deux chantiers couvrait une surface supérieure à 8000m<sup>2</sup> sur laquelle étaient prévus un décapage moyen de 0,80m d'épaisseur et le creusement de nombreuses tranchées atteignant par endroit jusqu'à 5m de profondeur (plus d'un cinquième de la surface)<sup>1</sup>. L'importance de ces travaux était donc susceptible de détruire des vestiges préservés dans le sous-sol, attestés dans les environs immédiats par une série de découvertes ou de documents anciens.

### 2.1 Découvertes archéologiques anciennes (Fig. 2)

1- En 1870, lors de la construction de l'hôtel du Midi, au n° 29 de la Place **(1)**, du côté nord, on a dégagé une tombe à inhumation de la fin de l'âge du Fer (150 - 15 av. J.-C.) avec 2 bracelets de cheville à têtes de serpents (SEDUNUM NOSTRUM n° 72).

2- En 1896, lors de la construction du bâtiment, au n° 30 de la Place du Midi **(2)**, du côté sud, on a mis en évidence un niveau d'occupation d'époque romaine et trouvé, sans doute à la même occasion, une cruche romaine entière provenant probablement d'une tombe (SAUTER 1950, 145).

3- En 1994, au n° 13 de la Place des Tanneries **(3a)**, les observations archéologiques effectuées lors de la reconstruction du bâtiment ont permis de repérer des lambeaux de couches protohistoriques et romaines contenant du mobilier (1500 av. jusqu'au IVe s. apr. J.-C.) recoupées par des débordements de la Sionne (VALLESIA 1995, 400). Ces découvertes se situent directement en amont du site de Sous-le-Scex **(3b)** qui a livré d'importants vestiges de différentes époques et en particulier la fameuse église funéraire du Haut Moyen Age (ANTONINI 2002).

4- D'autres trouvailles mal situées sont également signalées dans le quartier, notamment un vase en pierre ollaire **(4a)** à la rue du Rhône ou un vase romain **(4b)** sans plus de précision à la Place des Tanneries (SAUTER 1950, 145).

5- Par ailleurs, de nombreuses découvertes ont été effectuées directement en dehors et en bordure du périmètre menacé par les travaux. On citera ici des sépultures du second âge du Fer **(5a)** découvertes lors de l'aménagement de la nouvelle « Placette/Manor » (VALLESIA 1988, 230-231), une série de sépultures d'époque néolithique **(5b)** sous les « anciennes caves Gilliard » (VALLESIA 1992, 336-337), une impressionnante séquence archéologique depuis l'âge du Bronze jusqu'à l'époque romaine **(5c)**, sépultures, habitat...) sous l'ancienne « Placette » entre la rue des Remparts et la rue de la Porte Neuve (VALLESIA 1993, 504-507), et enfin des aménagements romains **(5d)**, habitat) dans la ruelle de la Lombardie (VALLESIA 1989, 378-379).

<sup>1</sup> Place du Midi : surface totale plus de 7000m<sup>2</sup> dont 1040 en tranchées; Place des Tanneries : surface totale 1450m<sup>2</sup> environ dont 715 en tranchées.

## 2.2 Documents graphiques

On dispose de plusieurs peintures et gravures effectuées entre le XVe et le XIXe siècle représentant la ville de Sion en vues cavalières (plans visuels) et sous différents angles. Les représentations les plus intéressantes sont celles de Johannes Stumpf (en 1548, **Fig. 7**), de Sébastien Münster (en 1550, **Fig. 8**), de Mathieu Mérian (estampe publiée en 1642 d'après un dessin du peintre Hans Ludolff exécuté vers 1640, **Fig. 9**), de Jean-Adrien de Torrenté (dessin à la plume rehaussé de lavis, vers 1760, **Fig. 10**) et enfin d'Antoine-Gabriel de Torrenté (dessin à la plume rehaussé de lavis vers 1785, anonyme mais attribué à cet auteur, **Fig. 11**). On y voit le rempart médiéval à différentes époques, la « Porte du Rhône » et plus tardivement la « Porte Neuve », ainsi que toute une série d'aménagements connexes.

Le premier plan géométrique, où est représenté l'ensemble de la ville, date de 1813. Il faudra ensuite attendre le milieu du XIXe et surtout le début du XXe siècle pour voir se multiplier les relevés. Pour notre sujet, les plans de 1813, de 1859 et de 1918 sont les plus intéressants.

- Le plan daté d'août 1813 (**Fig. 12**) est l'œuvre d'un Français, le capitaine Michaux, et constitue le premier relevé géométrique à l'échelle (1 :1000) effectué en ville de Sion. La précision des mesures, tributaire des moyens télémétriques de l'époque, demeure relative. Ce plan à usage militaire (levé par le Corps Impérial du Génie) s'intéresse surtout aux éléments défensifs et topographiques de la cité. Ainsi le rempart y est bien représenté avec ses tours, ses fossés et ses éléments d'ouverture. De même, la Sionne et les collines qui la surplombent à l'est sont indiquées. En revanche, les maisons ne sont pas dessinées individuellement mais incluses dans des quartiers délimités par les voies de circulation.
- Le plan de 1859 (**Fig. 13**) est un dessin à l'aquarelle réalisé par Philippe de Torrenté qui représente la ville de Sion et son parcellaire peu de temps après la démolition des remparts de la ville.
- Le plan de 1918 (**Fig. 14**), élaboré sous la direction du géomètre Eugène Aymon, a l'avantage de montrer l'évolution du bâti depuis 1900 (représenté en noir sur le plan).

## 2.3 Documents d'archives et documents photographiques

Pour l'évolution récente de ces quartiers, nous disposons de nombreux documents graphiques d'archives (LA PART DU FEU et RAEMY-BERTHOD 2003), mais également d'une documentation photographique (**Fig. 15 et 16**) depuis la fin du XIXe siècle, notamment en ce qui concerne le quartier des Tanneries, le long de la Sionne, en partie rasé dans les années 1960 pour l'aménagement de la Place<sup>2</sup>.

## 3. L'intervention archéologique

L'intervention archéologique s'est déroulée dans des conditions d'extrême urgence, comme cela peut être le cas sur des chantiers d'envergure au cœur économique d'une ville (contrainte de temps et d'espace). Elle s'est limitée à des constats et à des relevés rapides sans possibilité d'observer finement les vestiges découverts, ni de comprendre par des fouilles complémentaires les relations stratigraphiques entre les diverses couches ou structures. En dépit d'une excellente collaboration entre aménageurs (commune, ingénieurs et entreprises mandatées) et archéologues, il convient de souligner ici les limites de ce type de suivi archéologique. Les travaux se sont donc résumés à l'analyse ponctuelle du sommet des coupes dans les tranchées profondes, à la surveillance du décapage des Places et aux relevés rapides des vestiges sommairement dégagés.

Les principales découvertes qui ont été effectuées concernent pour l'essentiel le rempart médiéval repéré sur une longueur conséquente, toute une série de canalisations et d'aménagements postérieurs à la destruction de l'ouvrage médiéval et enfin, dans le quartier des Tanneries, les vestiges de maisons rasées dans les années 1960. Pour des raisons pratiques, les chantiers du Midi et des Tanneries sont présentés séparément, la limite se situant directement à l'ouest de la Sionne (**Fig. 2**).

<sup>2</sup> La Médiathèque Valais possède une série de prises de vue, provenant surtout du fonds Schmidt.

## PLACE DU MIDI

Sion VS, district de Sion

Place du Midi et début des rues convergentes.

Coordonnées : CN 1306, 594'000 / 120'000 ; altitude : env. 507-509m ; fouille d'urgence : surface minimale explorée : env. 7000m<sup>2</sup>.

Observation de 500m de tranchées, dégagement et relevé de vestiges en plan.

Intervention irrégulière du 6 février au 27 octobre 2003.

Rempart médiéval au sud de la ville, bâti ancien *intra-muros*, aménagements édilitaires *extra-muros* (fin XIX - début XX<sup>e</sup> siècle)

### 1. Déroulement des travaux et stratégie d'intervention

Pour des raisons évidentes de circulation (livraisons, commerces, bureaux, piétons et riverains), les travaux de la Place du Midi ont été planifiés en deux temps (**Fig. 17 à 19**). La première tranche des travaux a touché la partie sud de la Place (de février à juillet), la seconde le nord et l'est (août à novembre). Les tranchées profondes pour la pose des principales canalisations ont été effectuées à chaque fois en premier, les tranchées 1 et 2 marquant notamment la limite entre les deux zones d'intervention.

Dans chacune des zones, les travaux se sont déroulés en trois phases :

- 1) Dans un premier temps, les fouilles profondes en tranchées ont été réalisées (environ 2m de large et 4,50m de profondeur au maximum). Ces tranchées, numérotées de 1 à 7, recoupent la Place d'est en ouest (Tr2 et Tr6), s'engagent dans la rue des Remparts (Tr4), dans la rue de la Porte Neuve et l'avenue des Mayennets (Tr3), dans la ruelle du Midi (Tr7), dans les rues du Rhône et de la Dixence (Tr1), et issue de cette dernière, dans la rue du Scex (Tr5).
- 2) Dans un deuxième temps, après la mise en place des tuyaux et le comblement des tranchées, la surface concernée de la Place a été décapée sur une profondeur de 0,80m.
- 3) Enfin, dans un troisième temps, certaines tranchées ont été pratiquées sur la Place même ou dans les rues adjacentes (jusqu'à 1,20m de profondeur) pour l'installation et/ou le remplacement de conduites ou de lignes électriques.

L'intervention archéologique s'est adaptée au mieux à ce programme et à ce type de travaux :

- Les observations dans les tranchées profondes se sont limitées à des relevés rapides et à la localisation des principales maçonneries repérées. En effet, la menace de l'écroulement des bords des tranchées a contraint le maître d'ouvrage à la pose de clins au fur et à mesure du creusement (**Fig. 20**). Seul le dernier mètre du sommet de la séquence, plus facilement et plus longtemps accessible, a pu être observé systématiquement.
- Lors du décapage de surface de la Place, les vestiges observés dans les tranchées ont été dégagés en plan au maximum des possibilités offertes par l'extension du chantier. Dans la partie nord de la Place, les vestiges du rempart ont fait l'objet d'une attention particulière pour en connaître précisément le tracé (**Fig. 21**).
- Enfin, le creusement des dernières tranchées a permis d'effectuer des observations complémentaires ponctuelles (**Fig. 22**).

### 2. Séquence stratigraphique générale

La Place du Midi, comme le reste de la ville, est située sur le cône alluvionnaire de la Sionne et présente un léger pendage nord-est / sud-ouest. Les tranchées 1 (rue du Rhône - rue de la Dixence) et 3 (rue de la Porte Neuve - avenue des Mayennets), implantées dans l'axe de la pente, constituent les meilleures coupes stratigraphiques permettant d'aborder la séquence générale du site. Les tranchées longitudinales est-ouest 2 et 6 (Place du Midi et rue du Midi) offrent quelques possibilités de corrélation pour les dépôts anciens.

La séquence de référence globale et schématique de la Place du Midi a été établie à partir de la tranchée 3. Elle se présente, de bas en haut, de la manière suivante:

- 1) Succession de débordements torrentiels de la Sionne, très graveleux à caillouteux, dans des sables plus ou moins oxydés rouilles à verdâtres (CT 54, sommet observé : env. 507,50m).
- 2) Nouvelle succession de débordements torrentiels de la Sionne, graveleux, moins caillouteux que le précédent, pris dans un sable gris-beige (CT 53, sommet arasé observé: env. 507,70m)
- 3) Construction du Rempart médiéval (str38, base repérée vers 507,20m, niveau d'arasement vers 508,30m), aménagement des fossés (altitude moyenne du fond : 505,70m), création de la « Porte Neuve » et de ses aménagements connexes (str36, base inférieure à 506,30/506,70m, niveau d'arasement vers 506,80/507,20m).
- 4) Intercalation d'occupations / remblais (1850-1970) et de débordements torrentiels de la Sionne (niveaux de marche entre les altitudes moyennes : 508,60m et 508,70m).
- 5) Niveau de rues pavées et/ou asphaltées du XXe siècle (508 à 509m).

### 3. Principales phases d'occupation

**Remarque :** Pour faciliter la localisation des vestiges décrits ci-après, la surface fouillée sur la Place du Midi a été découpée en 10 secteurs (**Fig. 17**).

#### 3.1 Vestiges antérieurs au rempart médiéval ?

Deux maçonneries, repérées l'une au centre de la Place (secteur 6), l'autre à l'extrémité ouest de celle-ci (secteur 4), sont les seuls vestiges susceptibles d'être antérieurs au rempart (**Fig. 23**). Cependant, faute de relation directe avec ce dernier, le doute subsiste.

La première maçonnerie (str17 et str18), située en face du n° 29 de la Place (magasin Esprit, secteur 6), a été repérée de part et d'autre de la tranchée 2, à plus de 2,50m de profondeur (env. 505,50m). Cette structure associée à un lit de galets est difficilement interprétable dans la mesure où les observations ont été extrêmement sommaires en raison de la pose de clins de protection dans la tranchée et du fait qu'aucune fouille en plan n'a été pratiquée à une telle profondeur (**Fig. 24**). Par projection, cette maçonnerie ne paraît liée ni au rempart médiéval ni à son fossé. En effet, elle ne se situe en face d'aucune porte connue de l'enceinte médiévale et ne peut donc pas appartenir à un tel dispositif. D'autre part, son niveau d'arasement pourrait correspondre à celui du fond présumé du fossé contemporain du rempart<sup>3</sup>. Il se pourrait donc que cette structure ait été détruite au moment de l'aménagement de l'ouvrage médiéval (XIIIe-XVe siècle.)

L'autre maçonnerie (str11) se situe également en tranchée 2 mais à près de 100m de distance de la première, à l'extrémité ouest de la Place, entre les rues des Remparts et de la Porte Neuve (str11, secteur 4). Elle a été repérée uniquement sur le côté nord de la tranchée, à une profondeur de 1,50m environ (**Fig. 25**). Située sur le tracé du fossé de la ville, cette maçonnerie pourrait avoir été arasée lors de la mise en place du rempart ou lors d'un réaménagement postérieur. Faute d'observations précises, cette structure reste difficile à interpréter. Toutefois, son aspect, une masse de mortier en tas (!) tendrait à faire penser qu'il s'agit plus d'un dépôt de chantier que d'une fondation de mur.

#### 3.2 Rempart médiéval et aménagements contemporains (XIIIe- milieu XIXe)

##### 3.2.1 Le rempart (str38, **Fig. 23**, secteurs 1 à 4)

Entre la rue de la Porte Neuve et la Sionne, le rempart ceinturant le côté sud de la ville médiévale se développe sur une longueur de 166m. De cet ouvrage défensif, seuls quelques tronçons, pour une longueur totale de 66m, ont été retrouvés et dégagés. D'une manière générale, la plupart des observations ont été effectuées en plan, au niveau de l'arasement de la structure. En quatre endroits (Tr3 en secteur P1, Tr7 en secteur 2, et dans 2 coupes complémentaires en secteur 3), il a cependant été possible de l'appréhender en coupe jusqu'à la base de ses fondations. La conservation du rempart est inégale d'un tronçon à l'autre. Il présente localement certaines disparités dans ses dimensions ou sa constitution. Des indices d'une

<sup>3</sup> Six mètres plus à l'ouest, le fond du fossé a été estimé à l'altitude de 505,70m, c'est-à-dire 20cm plus haut que l'arasement de la maçonnerie.

chronologie ont en outre été observés. Il s'agit d'une maçonnerie soigneusement et régulièrement construite. La hauteur totale observée de l'ouvrage varie de 0,80m à 2,40m. La largeur de l'élévation est comprise entre 1,10m (tronçon à l'ouest) et 2m (tronçon à l'est). Celle-ci est constituée de deux parements de petites pierres équarries, parfaitement litées et jointoyées au mortier, et d'un épais blocage central noyé dans du mortier. Le parement extérieur (observé localement sur une hauteur maximale de 2m) présente un léger fruit sur le premier mètre à partir du ressaut de fondation pour ensuite devenir parfaitement vertical. Les fondations, implantées en tranchée étroite, sont constituées de blocs grossièrement agencés et liés avec un mortier moins abondant que l'élévation. Leur hauteur varie entre 0,40m et 0,80m.

Entre la « Porte Neuve » et la « Porte du Rhône » (secteurs P1, 1 et 2), six tronçons ont été dégagés :

- Le premier tronçon du mur (str38) a été observé au niveau de la « Porte Neuve » (Secteur P1, **Fig. 26**). Il s'agit d'une maçonnerie, apparue à 0,40m sous la chaussée à l'altitude de 508,30m et conservée sur 1,30m de hauteur pour près de 1,40m de largeur à sa base. Elle a été très fortement endommagée par les aménagements postérieurs (canalisations). On suppose qu'il s'agit d'une portion du rempart dans la mesure où il se situe au niveau du tracé relevé en 1813.
- Le deuxième tronçon, situé à plus de 40m à l'est du précédent, en face du n° 25 de la Place, a été observé sur une longueur de 2,50m. A cet endroit, la largeur du rempart est de 1,20m (en élévation ?).
- Le troisième tronçon, dégagé 15m plus à l'est, n'a été vu que sur une longueur de 1m. Sa largeur est identique au tronçon précédent.
- Le quatrième tronçon a été repéré au niveau de la tranchée profonde Tr7 (**Fig. 27**) et recoupé ensuite par cette dernière. Le rempart a pu être observé à cet endroit sur toute sa hauteur (1,80m). Un double ressaut, large de 0,20m puis de 0,10m, se marque du côté extérieur du mur (face sud), indiquant la limite entre la fondation et l'élévation. Cette dernière serait encore conservée à cet endroit sur une hauteur de 0,85m (largeur au niveau de l'arasement 1,10m). Les fondations présentent un important fruit, si bien que la base du mur dépasse les 1,50m de largeur.
- Le cinquième tronçon, situé 4m plus à l'est, a pu être dégagé sur près de 12m en continu (**Fig. 21, 51**). Il est marqué par un rétrécissement de sa largeur qui passe de 1,30m à 1,10m (en face du n° 29 de la Place). Ce rétrécissement se situe à une jonction nette entre deux segments du mur, caractérisé également par une différence évidente de la couleur des mortiers, jaunâtre pour la partie ouest et blanchâtre à gris pour la partie est. Même s'il n'a pas été possible d'observer ce tronçon en élévation, les relations entre les mortiers montrent que la partie ouest (mortier jaune) est plus récente que la partie est (mortier blanchâtre).
- Le sixième tronçon, situé à environ 4m de la jonction avec la « Porte du Rhône », a été repéré sur une longueur de 5m. Il a été fortement perturbé sur trois de ses côtés. Sa largeur, estimée entre 1,80m et 2m, est relativement importante par rapport aux autres tronçons du rempart. On constate par ailleurs une maçonnerie doublant le côté intérieur (**Fig. 28**). Ces deux particularités qui se retrouvent également sur le plan de 1813 (épaississement du mur et décrochement), matérialisent sans doute l'existence d'un aménagement spécifique en relation avec la Porte (escalier donnant accès à un chemin de ronde ?).

Entre la « Porte du Rhône » et la Sionne (secteur 3), le rempart a été dégagé en surface et presque en continu sur une longueur d'une quarantaine de mètres (**Fig. 29**). En face de la boulangerie « Zenhäusern », il a été recoupé par une tranchée profonde, ce qui a permis d'appréhender entièrement sa structure. Plus à l'est, le rempart est encore partiellement conservé dans les caves des maisons bordant la Place (à partir du n° 37 de la rue du Midi). Enfin, près de la berge ouest de la Sionne, on a pu mettre en évidence une maçonnerie correspondant au rempart, mais en retrait de 2m par rapport au tracé de ce dernier, aligné sur la façade de l'immeuble n°39 de la rue du Midi (**Fig. 30**). Ce décrochement permettait ainsi de surveiller la face extérieure du rempart en un point faible de la défense où par une ouverture s'écoulait le cours de la Sionne (*Mussiour*<sup>4</sup>). D'une manière générale, le rempart apparaît ici plus unitaire que les tronçons retrouvés entre la « Porte Neuve » et la « Porte du Rhône » (secteurs 1 et 2). D'une largeur de 2m en élévation, il est conservé sur une hauteur de 2,40m. Son élévation, constituée de parements soignés de petites pierres équarries, a été observée sur une hauteur maximale de 2m avec un léger fruit pour la partie inférieure (0,80m). Les fondations profondes de 0,40m sont installées dans une fosse large de 1,60m au fond et de 2,40m à l'ouverture.

<sup>4</sup> Nom donné au passage où « se mussait » (se glissait) le cours de la Sionne : DUBUIS et LUGON 1980, 365.

### 3.2.2 Les Portes (**Fig. 23**, secteurs P1 et P2)

Deux Portes aménagées dans le rempart et distantes d'une centaine de mètres l'une de l'autre ont été repérées : la « Porte Neuve » (secteur P1) à l'ouest et la « Porte du Rhône » (secteur P2) à l'est, situées chacune dans l'axe de la rue du même nom (rue de la Porte Neuve et rue du Rhône).

#### *La « Porte Neuve » (str36) :*

De cette Porte, il ne reste pratiquement plus rien. Lors du décapage de surface et du creusement de la tranchée profonde (Tr3), seule une maçonnerie large de 4m (str36) au pied d'un massif interprété comme un reste du rempart (str38) a été mise en évidence (**Fig. 31**). Les limites est et ouest de cette maçonnerie n'ont pas pu être définies en raison de la présence d'une tranchée d'égout à l'est et de la limite de l'extension de la fouille à l'ouest (long. observée 1,50m). Le bord sud de cet aménagement présente un parement soigné et parfaitement parallèle au massif correspondant au rempart. Les fondations de cette maçonnerie sont par ailleurs implantées plus profondément que le rempart lui-même.

#### *La « Porte du Rhône » (str50 et str72) :*

La « Porte du Rhône », mieux préservée que la précédente, a été documentée en plan et dans la tranchée profonde Tr1, implantée exactement en son milieu. Les deux piédroits de la Porte, presque entièrement dégagés, délimitent un passage large de 4,50 à 5m. Le piédroit occidental (str72) a été observé uniquement en plan. Il forme un grand rectangle (6m x 3m) au côté intérieur biseauté. Ce massif n'est conservé qu'en fondation et sa relation avec le rempart n'a pas pu être directement établie (**Fig. 32**). Le piédroit oriental (str50) a, quant à lui, été observé non seulement en plan, mais également en profondeur dans la tranchée. Plusieurs maçonneries sont ainsi apparues, traduisant l'existence d'une chronologie complexe, liée aux transformations de la Porte. Le dernier état du piédroit se présente sous la forme d'une maçonnerie quadrangulaire (str50, 5m x 1,60m), de plus petite dimension que le piédroit occidental. Le négatif d'un élément carré de 1m de côté (str54) dont la fonction nous échappe, a été observé au centre de cette structure (**Fig. 33**). Ce massif, partiellement conservé en élévation, vient s'appuyer à l'ouest contre un mur plus ancien (str1), au pied duquel a été dégagé un large plan maçonné (str33). Le tout semble postérieur à une série d'aménagements (str52, str53 et str71) qui constituent sans doute les éléments d'états plus anciens de la Porte, et peut-être également du dispositif de soutènement du pont franchissant le fossé. Le sommet de la large fondation arasée (str33) pourrait éventuellement constituer le niveau de circulation de l'époque. Sur la base du dessin de de Torrenté vers 1760 (**Fig. 34**), les piédroits du dernier état de la Porte correspondraient aux bases d'une tour-porche.

### 3.2.3 Le fossé et les aménagements extérieurs (**Fig. 23**, secteurs 4 à 7, P1 et P2)

#### *Fossé médiéval :*

Le fossé associé au rempart n'est connu qu'au travers des gravures des XVIe/XVIIe siècle (**Fig. 8 , 9**). Au niveau de la fouille, l'emprise du fossé (str46) n'a été touchée que de manière très lacunaire. Jamais, il n'a été possible de définir précisément sa section par une coupe transversale. Les observations les plus significatives ont été effectuées dans les secteurs 2 et 6, en face du n° 29 de la Place. La largeur du fossé de même que sa profondeur n'ont pu être précisément observées. Sa profondeur dépasse assurément les 2m (fond du fossé ? : env. 505,70m).

#### *Aménagements au niveau des Portes :*

Aux Portes de la ville, la voirie était bordée de longs et hauts murs enjambant le fossé. On en a des traces très partielles pour la « Porte Neuve » (secteur P1), notamment le mur (str37) butant contre les éléments de la porte et peut-être également les murs dégagés plus en aval (str22 et 23, secteur 4). A la « Porte du Rhône » (secteur P2), le passage est bordé par d'importants murs (str5 et 12 à l'est, **Fig. 35**, et str14 à l'ouest, **Fig. 32, 36, 37**) observés respectivement sur près de 20 et 15m de longueur. Leur largeur est de 1m et leur hauteur conservée est parfois supérieure à 2m, ce qui est normal puisqu'ils sont censés traverser le fossé à cet endroit.

#### *Aménagements en bordure du fossé (secteurs 4, 5 et 7) :*

Plusieurs maçonneries *extra-muros*, situées en bordure sud du fossé, forment une nouvelle limite à l'extérieur des remparts. D'après leurs axes (parallélisme avec les tronçons de rempart mis en évidence), leur niveau d'arasement (apparition à plus de 0,60m sous le niveau de rue actuelle) et leur constitution (maçonneries à base de moellons liés au mortier blanc-jaune à blanc-gris), ces maçonneries pourraient éventuellement correspondre aux ultimes phases de la ville remparée. Certaines de ces maçonneries sont des murs directement chaînés avec les murs bordant les deux entrées de la ville (« Porte du Rhône », str12/str30, « Porte Neuve », str37/str8), d'autres présentent une orientation significative avec le rempart (str10, str15, str16, **Fig. 38, 39**).

#### 3.2.4 Les autres vestiges coexistant avec le rempart (**Fig. 23**)

##### *Extra-muros (secteur 8) :*

Plusieurs murs en maçonnerie sont apparus dans la rue du Midi (secteur 8). Faute de raccord stratigraphique strict et sans logique planimétrique, ces vestiges sont difficilement interprétables, d'autant qu'ils n'ont fait l'objet que de repérages limités. La contemporanéité de ces structures avec le rempart reste par ailleurs sujette à caution. Les murs, de même orientation et de même nature, pourraient marquer des aménagements de terrasse (str43 et str44). Les autres murs (str65, str66 et str70, **Fig. 40**) ont sans doute une autre destination.

##### *Intra-muros (secteurs P1, 2, 9 et 10) :*

Dans le périmètre de la ville, un canal maçonné a été mis au jour le long de la ligne intérieure du rempart, à une distance d'environ 0,60m et 0,80m de ce dernier et sur une longueur de près de 100 mètres (str35, **Fig. 21**). Il a été repéré en tranchée près de la « Porte Neuve » (secteur P1) et dégagé en plan sur un tronçon d'environ 35m à l'ouest de la « Porte du Rhône » (secteur 2). Il s'agit d'un canal en forme de « U », d'une largeur de 0,40m et d'une profondeur de 0,50m, délimité par deux murets maçonnés de 0,35m d'épaisseur environ. Son fond est plat et dallé, comme sa couverture. Cette structure qui suit parfaitement le tracé intérieur du rempart, a pu servir à drainer les eaux de la rue qui longeait la ceinture défensive.

D'autres vestiges de maçonneries arasées ont été repérés dans le périmètre directement en amont des « Porte Neuve » et « Porte du Rhône » :

- En amont de la « Porte Neuve », une maçonnerie, large de 0,70m (str40, **Fig. 23**), pourrait matérialiser les restes des bâtiments détruits lors du réaligement des façades de la rue au cours du XIXe siècle.
- Dans l'impasse du Midi (secteur 9), un mur maçonné est apparu de part et d'autre de la tranchée 7 (str58). Un bloc dépassant de ce mur au sud-ouest pourrait être interprété comme un chasse-roue (str59).
- Dans la rue du Rhône (secteur 10), plusieurs maçonneries témoignent encore de la présence du bâti *intra-muros* avant le réaligement des façades à la fin du XIXe et dans le courant du XXe siècle. Les vestiges au nord de la rue (str47 et str48), arasés et comblés par des remblais noirâtres, peuvent marquer la présence d'un bâtiment, éventuellement détruit suite à un incendie (**Fig. 41**). D'autres vestiges plus en aval (str55 et str56, **Fig. 42**) forment le parement ouest d'un bâtiment accolé au rempart comme le montre le plan de 1813. En face, sous l'emprise du « café de la Place », d'autres maçonneries (str49A et str49B) matérialisent les fondations d'un ancien bâtiment, encore visible sur une photographie du début du XXe siècle (**Fig. 43, 44**).

### 3.3 Vestiges postérieurs à la démolition du rempart

Un tournant dans l'aménagement et le développement de la ville de Sion a lieu au milieu du XIXe siècle. L'image d'une ville dotée de défense n'est plus au goût du jour. On va alors assister en l'espace d'une trentaine d'années (1830-1858) à la destruction de la quasi totalité des remparts médiévaux et au comblement complet des fossés<sup>5</sup>. A la fin du XIXe siècle et au début du XXe, les nouveaux aménagements seront surtout communautaires et fonctionnels. Ainsi, les principaux vestiges mis au jour consistent pour l'essentiel en des constructions édilitaires en relation avec la Place (**Fig. 45**): revêtements de surface

<sup>5</sup> Les fossés étaient déjà presque partout remblayés.

(pavements, niveau de circulation ou bordures) et canalisations (meunières, conduites pour le gaz ou l'eau, égouts).

A l'ouest de la Place (secteurs 4 et 5), des canalisations bétonnées en relation avec le réseau moderne des rues sont apparues très haut sous le niveau actuel de circulation. Une première meunière a été suivie depuis la rue des remparts (str45) qui, après une division en fourche, oblique vers l'avenue des Mayennets où a été repérée une canalisation similaire (str21, **Fig. 46**). Une autre meunière (str7, **Fig. 47**) est issue de la rue de la Porte Neuve, tandis qu'un long canal borde le trottoir sud de la Place du Midi (str19, **Fig. 48**). Ces canalisations ont dû remplacer un système d'écoulement plus ancien signalé par un tronçon de canal (str24, **Fig. 49**), parallèle au long canal longeant le trottoir (str19). A l'angle de la rue du Midi et de la rue des Remparts, un mur dont la fonction nous échappe a été repéré dans l'alignement de la façade orientale des bâtiments de la rue des Remparts (str13, **Fig. 50**).

Depuis le n°25 de la Place du Midi et jusque devant la maison Richard (secteurs 1 et 2), une longue conduite pour l'eau, repérée en plusieurs tronçons (str62, **Fig. 21, 51**) a été installée en partie contre le rempart arasé et en partie à cheval sur ce dernier. Cette conduite, constituée de tubes de terre cuite reliés par un pas de vis, est aménagée dans un coffre grossièrement maçonné et recouvert de longue dalles de schistes. D'autres restes de maçonneries, plus anciens et plus difficiles à interpréter, suivent à peu près le même parcours. Il s'agit de massifs (str60, str61 et str63) qui ont pu servir de supports ( ? ) à des aménagements lors de l'utilisation de la Place comme marché.

Dans le sous-sol de la maison Richard (secteur 9), à l'occasion de travaux de réaménagement, on a pu dégager dans l'une des caves, sous une chape de ciment, un ancien sol constitué de galets bien agencés sur un lit de sable propre (str75).

Dans la rue du Rhône (secteur 10), les fondations de l'angle sud-est du bâtiment au n°40 (str49C), constituées de grandes dalles de schiste posées de chant, témoignent de l'agrandissement de l'édifice avec tourelle (str49A et B, **Fig. 23**).

Juste en face de la boulangerie « Zenhäusern » (secteur 10), du côté de la rue du Midi, on a dégagé des éléments de voirie (galets posés sur un lit de sable gris : str73), un drain constitué par des pierres de chant (str69) et un reste de maçonnerie (str76). Un peu plus à l'est, une conduite d'eau (str68) a été observée par tronçons depuis la boulangerie jusqu'au bout de la rue du Midi qu'elle traverse légèrement en biais (secteurs 3 et 8, **Fig. 52**). Elle est constituée de tubes de terre cuite et encadrée par des murets maçonnés, comme la canalisation aménagée contre le rempart dans la partie ouest de la Place (str62 en secteurs 2 et 3).

Dans la partie sud-est de la Place (secteur 7), toute une série de structures disparates, sans véritables relations entre elles, a été mise au jour :

- Sur la Place, une canalisation maçonnée (str20, **Fig. 53**).
- Au sommet de la rue de la Dixence, un caniveau (str6) associé à un ou deux niveaux de sol en terre battue, une structure maçonnée indéterminée (str28) ainsi que deux murs en pierres sèches (str27 et 29), éventuellement des murs de terrasses.
- Au sommet de la rue du Scex, un mur récupéré dont il ne reste que la tranchée de fondation vidée (str67) et un très large fossé rempli de pierres formant un angle (str34, démolition d'une ancienne propriété ?, **Fig. 44**).

## PLACE DES TANNERIES

Sion VS, district de Sion

Place des Tanneries et berge droite de la Sionne au niveau de la rue du Midi

Coordonnées : CN 1306, env. 594'067 / 120'122 ; altitude : env. 507-511m ; fouille d'urgence : surface minimale explorée : env. 1450m<sup>2</sup>.

Relevé d'environ 75m de tranchées le long de la rive gauche de la Sionne après démontage du mur de digue, dégagement partiel et sondages ponctuels sur la Place.

Interventions du 13 février au 27 août 2003 et du 9 au 24 mars 2004.

Rempart médiéval au sud de la ville, ancien quartier artisanal *intra-muros* et aménagements *extra-muros*

### 1. Déroulement des travaux et stratégie d'intervention

Les travaux sur la Place des Tanneries se sont déroulés en deux temps (**Fig. 54**) .

- La première tranche, de février à août 2003, s'est concentrée sur la reconstruction du mur de digue de la rive gauche de la Sionne et la mise en place d'une série de passerelles par-dessus la rivière (**Fig. 55**). Les travaux ont consisté à mettre à sec la base du mur de berge existant, à le démonter pour en corriger le tracé selon la nécessité du projet, puis au fur et à mesure de la construction de la nouvelle digue de béton, à la pose de conduites et à la mise en place des piles de pont. Lors de ces travaux, la berge droite de la Sionne a également été touchée au niveau de la rue du Midi.
- Dans un deuxième temps, dans le courant du mois de mars 2004, la Place et les rues adjacentes ont été abaissées de 0,50m environ<sup>6</sup> (**Fig. 56**). Ensuite, une grande tranchée technique (Tr9) d'axe est-ouest de part et d'autre de la Place ainsi que plusieurs excavations ponctuelles (pose de moloks, d'une fontaine et installation de bacs pour des arbres) ont été pratiquées.

L'intervention archéologique s'est adaptée au mieux à ce planning et aux travaux :

- Les observations effectuées en bordure de la Sionne ont permis de se faire une idée de la conservation des vestiges sous la Place (**Fig. 55, 57**). Le front de coupe en escalier, dégagé lors du démantèlement du mur de digue, a été documenté tout le long de la Place jusqu'au niveau de la rue du Midi. Une attention toute particulière a été portée sur la zone du tracé du rempart médiéval non seulement sur la rive gauche de la Sionne, mais également sur la rive droite.
- Les investigations effectuées lors de la deuxième tranche des travaux se sont concentrées sur le plan de l'ancien parcellaire du quartier *intra-muros* et sur quelques maisons *extra-muros*.

### 2. Séquence stratigraphique générale

La Place des Tanneries se situe sur la rive droite de la Sionne. Elle présente un léger pendage général nord-ouest / sud-est, différent de celui de la Place du Midi (nord-est /sud-ouest). La séquence de référence pour cette zone a été établie pour l'essentiel à partir de la longue coupe en bordure de la Sionne, une fois le mur de digue démonté. Globalement, ce profil a permis de mettre une limite nette au niveau du rempart entre le bâti ancien *intra-muros* (XVIe-XIXe) et la campagne *extra-muros*. La séquence *intra-muros*, profondément bouleversée par l'implantation des caves du quartier, n'est pas très explicite, au contraire de la séquence *extra-muros*, à peine perturbée. La stratigraphie générale schématique de la zone, établie par projection au niveau du pont sur la Sionne, se présente, de bas en haut, de la manière suivante :

- 1) Succession de débordements torrentiels de la Sionne, graveleux à caillouteux, dans un sable gris-brun à gris-acier (niveau observé en fond de fouille à 505,40m jusqu'à leur premier écrêtement par les aménagements postérieurs vers 506m).
- 2) Succession d'aménagements du Moyen Age (XIIIe) jusqu'au XIXe siècle : construction du rempart (XIIIe-XIVe siècle ?), endiguement de la rivière et développement du bâti *intra-muros* (maisons avec caves XVIIe – XIXe siècle). Niveaux de débordement de la Sionne localement intercalés (niveau d'affouillement maximal vers les 506m et dernier niveau de marche autour de 508m).

<sup>6</sup> Lors de ces travaux, les voûtes des caves ont été démolies. Une partie des caves de la Place a ainsi été remblayée à cette occasion.

- 3) Succession de niveaux d'occupation (1850-1960) et de débordements de la Sionne sur les zones *intra* et *extra-muros* (niveaux de marche moyens : 508 à 508,50m).
- 4) Niveaux de démolition et remblais visibles principalement dans la zone *intra-muros*, provenant de l'arasement du quartier des Tanneries dans les années 1960 (entre 508,50 et 509m).
- 5) Niveau des rues pavées et/ou asphaltées avant le réaménagement de la Place (entre 509 et 509,40m)

### 3. Le rempart

Entre le rocher de Valère et la Sionne, le rempart forme un tronçon de 70m de longueur. Une tour de guet (**Fig. 58**) est toujours visible à son extrémité nord et la plus grande partie de l'ouvrage (environ 60m) est encore conservée soit dans les caves, soit dans les façades ouest des maisons existantes. Les 10 derniers mètres en direction de la Sionne ont été arasés lors de la construction de la Place des Tanneries et fortement endommagés lors de la mise en place d'infrastructures récentes (meunières, canalisations, moloks). Ce tronçon n'a donc été que partiellement observé dans les différentes coupes (Tr8, 9 et 10).

Dans ce secteur, le rempart a une largeur maximale de 2,60m et une hauteur observée de 2,50m (**Fig. 59, 60**). Sa forme et son aspect au niveau du passage de la Sionne reste difficile à restituer. Sur la rive gauche, il ne reste qu'un tronçon de mur d'une longueur de 1m seulement pour une largeur de 2m. Un renflement parfaitement visible dans le mur de berge (**Fig. 3**) signale sans doute l'amorce d'un arc au-dessus du cours d'eau. La pose de moloks a coupé les raccords avec la suite du rempart observé plus au nord. Sur la rive droite, le seul indice du tracé du rempart est une puissante maçonnerie prise dans le mur nord de l'immeuble sis au n°39 de la rue du Midi, à près de 2m du bord du cours d'eau actuel. Côté rivière, on a pu observer sur quelques centimètres un parement qui indique que l'on est en présence d'une tête de mur marquant éventuellement l'amorce sud de l'arc enjambant la Sionne. La suite du rempart en direction de la Place du Midi se situe à l'aplomb des façades des maisons actuelles et marque un décrochement par rapport au tronçon sur la Sionne.

La relation du rempart avec les murs de digue successifs a pu être établie sur la berge gauche de la Sionne de même qu'avec les aménagements *intra-muros* (**Fig. 60**). Ainsi, avant d'être inclus dans le dernier mur de digue (str25), le rempart émergeait-il de plus de 0,40m dans le cours d'eau par rapport au parement de la digue précédente (str50). Ce dernier mur vient buter contre le haut du rempart conservé et s'appuyer sur un reste de maçonnerie lié à la base du rempart. Ce reste de maçonnerie pourrait matérialiser les vestiges d'un ancien mur de berge construit en même temps que l'arc permettant au rempart d'enjamber la Sionne.

### 4. Le quartier des Tanneries

**Remarque :** *Pour faciliter la description des vestiges, la fouille sur la Place des Tanneries a été découpée en 16 secteurs (Fig. 54).*

Le quartier des Tanneries, coïncé entre la Sionne et le rocher de Valère, forme à l'époque de la ville fortifiée une sorte de cul-de-sac fermé à l'est par l'enceinte médiévale. On y accédait depuis le centre-ville en restant sur la rive gauche de la Sionne ou par le sud en franchissant la rivière grâce à des ponts et passerelles *intra-muros*. L'origine de ce quartier reste mal datée. Encore au début du XXe siècle, il était dévolu à l'artisanat, en particulier, comme son nom l'indique, au travail des peaux. Le rempart, toujours présent dans le parcellaire, a constitué une limite forte entre la trame urbaine et la périphérie<sup>7</sup>. Dans les années 1960, une partie du quartier en bordure de la Sionne - maisons et/ou ateliers *intra-muros*, portion du rempart et bâtisses *extra-muros* - sera détruite pour créer la Place des Tanneries et prolonger la rue vers le quartier du Scex et la sortie de la ville.

#### 4.1 La canalisation du cours de la Sionne

Aux époques protohistorique et romaine, le cours de la Sionne dans le quartier des Tanneries, ou tout du moins un de ses lits, paraît beaucoup plus proche de l'aplomb du rocher qu'aujourd'hui<sup>8</sup>. A partir du Moyen Age, son cours *intra-muros*, sans doute canalisé, est plus ou moins le même que celui que nous lui

<sup>7</sup> Comparer les plans de 1859 et 1918 supra **Fig. 13 et 14**.

<sup>8</sup> VALLESIA 1995, 400 ; VALLESIA 2001, 642-648.

connaissions actuellement<sup>9</sup>. *Extra-muros*, la première mention d'une rectification de la rivière est signalée à la fin du XIVe siècle<sup>10</sup>.

Les observations sur le terrain ont porté presque exclusivement sur la berge gauche de la Sionne où le mur de digue (str25) a fait l'objet d'un démontage complet sur près de 70m de longueur sur la Place des Tanneries, et partiel à partir du rempart jusqu'à la rue du Scex (**Fig. 56, 58**). *Intra-muros*, plusieurs tronçons de murs sont apparus à l'arrière du mur de berge, qui constituent les vestiges des anciennes digues de la Sionne (du nord-ouest au sud-est : str24, str1A, str12, str1B, str1C, str50 et str38). Certains de ces murs forment également les parois sud des caves des maisons du quartier (str24, str1A, str12 et str1C). La portion de rempart (str38), encore intégrée dans le dernier mur de digue (str25), est certainement la maçonnerie la plus ancienne de la zone (XIIIe-XIVe siècle). D'autres murs en marquent les rectifications les plus récentes (str1B et str50). *Extra-muros*, aucune digue antérieure n'a été observée lors du démontage partiel du mur de berge. Il est possible qu'elles aient été détruites au fur et à mesure des réaménagements ou que les murs de berge n'aient été créés à cet endroit que dans une période récente<sup>11</sup>.

#### 4.2 Les bâtiments *intra-muros*

Une douzaine de bâtiments, arasés au niveau du rez-de-chaussée, a été identifiée sur la Place des Tanneries correspondant à la zone *intra-muros* (**Fig. 61**). Ces constructions sont mentionnées dans plusieurs inventaires de maisons depuis le XVIIe siècle et se répartissent sur les 8 parcelles dessinées sur le plan de 1840, le long de la Sionne (II-59 à II-61, II-63 à II-67)<sup>12</sup>. Les façades de ce pâté de maisons sont alignées d'un côté sur la Sionne et de l'autre sur la ruelle des Tanneries existante avant la création de la Place. La différence d'orientation des façades nord et sud, et surtout l'axe divergent des murs supposés les relier, font penser à l'existence de cours intérieures qui séparaient à l'origine deux rangées distinctes de bâtiments. Les relations entre ces deux rangées de constructions n'ont pas pu être clairement établies faute de fouille exhaustive de la Place et en raison de la présence d'anciennes canalisations ayant oblitéré les liens entre les deux corps de bâtiments. Seules les observations de la rangée le long de la Sionne ont pu s'effectuer en partie en élévation ; la rangée donnant sur la ruelle des Tanneries n'a fait l'objet que d'un dégagement de surface.

##### 4.2.1 Les bâtiments le long de la Sionne (rangée sud : secteurs 1 à 7)

###### Secteur 1 :

Le secteur 1 correspond aux parcelles II-67 et II-68 du plan de 1840<sup>13</sup>. Son emprise est aujourd'hui entièrement occupée par un bâtiment aménagé en bordure de la Sionne, au nord-ouest de la Place (n°4). L'angle sud-est de ce bâtiment a été dégagé au niveau des fondations et a permis de mettre au jour un soubassement maçonné constitué de longs schistes posés de chant (str24, **Fig. 62**). Cette fondation avance nettement vers la Sionne par rapport au mur de berge situé directement à l'est (str1A, secteur 2). Il n'a malheureusement pas été possible d'établir de relations directes entre cette fondation et l'élévation du bâtiment existant (str26) ou avec le mur de berge voisin (str1A). En revanche, pour ce qui concerne l'angle nord-est du bâtiment, on a pu observer au niveau des caves un chaînage en « T » qui relie de manière unitaire le mur oriental (str26), le mur nord (str110) ainsi que la suite arasée de ce dernier que l'on peut suivre en secteur 2 (str77).

###### Secteur 2 :

Le secteur 2 correspond à l'espace d'une douzaine de mètres de longueur en bordure de la Sionne, délimité au sud par un ancien mur de berge (str1A). Ce mur en maçonnerie est constitué par des pierres de moyen calibre, régulièrement litées, avec quelques plus gros blocs anguleux à sa base. Du côté ouest, il se poursuit ( ? ) sous la façade du bâtiment encore existant (str26, secteur 1) et, du côté est, il a été recoupé par l'angle d'une cave (str9/str12, secteur 3). Ce mur sert de digue en bordure de la Sionne et sans doute également de limite pour les aménagements qui se développent à l'arrière. L'arasement profond de ce mur (508,30m) n'a malheureusement pas permis d'établir de

<sup>9</sup> DUBUIS et LUGON 1980, LUGON 1993 et **Fig. 7 à 11**.

<sup>10</sup> Lugon in : ANTONINI 2002, 22-23.

<sup>11</sup> LUGON 1993, 149-150

<sup>12</sup> DUBUIS ET LUGON 1980, 201.

<sup>13</sup> DUBUIS ET LUGON 1980, 201.

relation directe avec ces dernières constructions qui n'ont été observées qu'à une altitude plus élevée (508,60m).

Au moins 3 états de construction ont pu être identifiés parmi les vestiges mis au jour à l'arrière du mur.

- Le premier aménagement est constitué par les restes d'une cave dont n'est conservé que l'angle nord-ouest. Elle est délimitée à l'ouest par le mur du bâtiment encore existant en secteur 1 (str26) et au nord par un mur large de 1m (?), chaîné à ce dernier mais arasé dans ce secteur (str77). Ce mur a été exploré sur une hauteur de 2,40m sans que l'on ait atteint le fond de la cave. Il présente un parement intérieur soigneusement construit. Cette cave sera remplie par un épais dépôt torrentiel, consécutif sans doute à une crue violente de la Sionne, et abandonnée.

- Dans un deuxième temps, le secteur est réaménagé et comprend 3 espaces distincts : un couloir d'accès à la Sionne (str90) à l'ouest, un local au centre et un espace indéterminé à l'est. On peut noter ici que l'emprise des deux premiers volumes correspond exactement aux parcelles II-66 (le passage à la Sionne) et II-65 (la cave) du parcellaire de 1840.

Le couloir d'accès à la Sionne (str90) est un passage à ciel ouvert (?) de 0,80m de large environ, repéré sur 5m de longueur (**Fig. 63**). Son niveau de marche est constitué par des boulets de rivière bien agencés et délimités à l'emplacement d'un caniveau (str5) par une ligne de pavés cubiques. Ce caniveau est disposé contre le mur de la nouvelle cave (str2A) et bordé du côté intérieur par des schistes verticaux. Il a une forme en auge d'une largeur de 0,30m et d'une profondeur de 0,40m environ.

Le local, disposé à l'est du couloir, a une largeur de 4,50m et une longueur restituée de 5m. Il est délimité à l'ouest par une épaisse maçonnerie, large de 0,70m au maximum (str2) et à l'est par un mur moins épais (str7, de 0,30m de large, conservé sur 1m de haut). Le mur ouest vient buter au nord contre l'ancien mur de cave (str77). Son angle saillant au sud est renforcé au bord de la Sionne par une reprise en sous-cœuvre sans doute afin d'éviter les effets de sape conjoints du caniveau et de la rivière. Le sol du local est en terre battue. Dans l'angle nord-ouest de la pièce, une maçonnerie courbe (str94) pourrait suggérer la présence d'une ancienne cuve.

A l'est de cette cave, un nouveau local large de 3,20m est défini par la présence de deux murs (str8 à l'ouest et str93 à l'est). La maçonnerie à l'ouest (str8) vient doubler le mur de la cave voisine (str7) et marque une amorce de retour à angle droit du côté nord. Il est difficile de savoir exactement à quel moment cet espace est aménagé (dans cette phase ou plus tardivement ?).

- Dans un troisième temps, la seule transformation visible est attestée dans le local à l'est du couloir par le remplacement du sol par une chape de béton de 0,15m d'épaisseur (str6).

### Secteur 3 :

Le secteur 3 correspond à l'emprise d'un seul bâtiment qui vient recouper à l'ouest l'ancien mur de berge (str1A). De ce bâtiment, il subsiste une grande cave voûtée de 6,50m de large sur 7,50m le long de la Sionne (**Fig. 64**). Du côté sud, le mur sur lequel s'appuie la voûte en berceau (str12) fait fonction de mur de berge. Il est percé de deux ouvertures rectangulaires donnant sur le cours de la rivière, distantes de 3m l'une de l'autre. Sur la voûte, le niveau de circulation est matérialisé par une chape de béton d'une épaisseur de 0,10m (str10 et str14) qui succède à deux sols en mortier (str11 et str15). L'espace est compartimenté par un mur de refend partiellement conservé, large de 0,12m, dont il ne reste que la sablière basse (str13). La chronologie relative entre ce bâtiment et les vestiges du secteur 2 n'a pu être établie.

### Secteur 4 :

Le secteur 4, sur l'emprise de la parcelle II-63 du plan de 1840, correspond à un petit bâtiment à vocation artisanale dans lequel des cuves de tanneurs ont été installées. Ce bâtiment a été dégagé uniquement sur une portion d'environ 1m, le long du mur de berge (str1B). Sa largeur de 5m est définie à l'ouest par le mur de la cave voisine (str22) et à l'est par une maçonnerie large de 0,50m (str17). Le mur de berge (str1B) qui ferme ce local le long de la Sionne vient s'appuyer contre l'angle de la cave du secteur 3 et présente un axe légèrement décalé vers le nord par rapport à cette dernière. Dans l'espace connu du bâtiment, deux cuves de tanneurs ont été découvertes, chacune dans l'un des angles du local : celle à l'ouest est en ciment et de forme quadrangulaire (str19, 1,30 x 1m), l'autre, à l'est, en maçonnerie et de forme circulaire (str20, diam. 1,40m). La cuve ronde est installée dès l'origine et sera arasée lors du remplacement du sol par une dalle de béton (str21, ép. 0,14m). La cuve rectangulaire est aménagée à cette occasion (**Fig. 65**).

## Secteur 5 :

Le secteur 5 correspond à l'emprise des parcelles II-60 et II-61 du plan de 1840. Le long de la parcelle II-61, la suite du mur de berge du secteur 4 (str1B) est encore présente sur une courte distance, puis vient buter contre un mur plus ancien (str1C) dont l'orientation diverge encore plus vers le nord. A l'extrémité est du secteur, ce mur s'infléchit brusquement vers le nord pour disparaître. Par la suite, un nouveau mur de berge est construit (str50) en doublant cette ancienne digue et en réalignant plus ou moins la berge sur l'axe du mur str1B. Ce nouveau mur est attesté jusqu'au rempart dans les secteurs 6 et 7.

L'espace contemporain des anciens murs de digue (str1B et str1C) comprend dans une première phase deux pièces ou deux bâtiments séparés par un mur mitoyen large de 0,60m (str48). Cette division correspond à la limite entre les parcelles II-61 et II-60 du plan de 1840. Sur la parcelle II-61, le bâtiment, délimité à l'ouest par un mur en maçonnerie large de 0,40m avec une surépaisseur à la base large de 0,80m (str16), comporte un sol de terre battue (str49A). Sur la parcelle II-60, le sol du second bâtiment n'a pas été dégagé. Sa limite orientale est constituée par un épais mur large de 1m environ (str46). Dans une deuxième phase, éventuellement contemporaine du réalignement de la berge de la Sionne (str50), l'espace du secteur 5 est transformée en une seule unité. Le mur mitoyen est arasé et le niveau de circulation rehaussé par la mise en place d'une nouvelle chape de béton (str49B), puis lors de nouvelles transformations, par un sol de même nature (str49C). Des aménagements liés aux activités de tanneur ont été identifiés à l'intérieur des bâtiments. Une large bande de cerclage en fer a été découvertes contre le mur ouest (str16), prise dans un dépôt sableux et organique. Elle indique la présence d'une ancienne cuve ronde. Dans l'autre bâtiment, une cuve du même type (str47) a été disposée en partie contre le mur est (str46) (**Fig. 68**).

## Secteur 6 :

Le secteur 6 correspond à la ruelle du Midi qui se poursuivait à l'époque entre les maisons aménagées sur les parcelles II-59 et II-60 par un pont qui enjambait la Sionne. D'une largeur de 4m au maximum, cette ruelle a été plusieurs fois refaite et rehaussée (**Fig. 67**). Les deux premiers revêtements qui se succèdent sont constitués par des galets de rivière (str45A et str45B), le troisième par une surface goudronnée (str45C). Une canalisation de ciment (str44, évacuation des eaux claires ? dans la Sionne) est contemporaine du deuxième revêtement. L'organisation de cet espace avant la mise en place de la ruelle n'est pas connue. Ces vestiges plus anciens doivent se situer plus en retrait par rapport à la berge de la Sionne actuelle, à l'instar du mur de digue (str1C) qui oblique vers le nord en limite ouest de la parcelle II-60.

## Secteur 7

Le secteur 7, à l'ouest de la ruelle du Midi, correspond à la parcelle II-59 du plan de 1840. Il comprend les vestiges de deux bâtiments qui s'y sont succédés. Le premier bâtiment a une largeur de 10m. Il est délimité à l'ouest par le mur de façade longeant la ruelle du Midi (str43), large de 0,80m, et à l'est par un autre mur (str37), large de 0,50m, constituant sans doute également une façade, installé à 2,50m du rempart (str38). Dans une deuxième phase, ce bâtiment sera agrandi jusqu'au parement *intra-muros* du rempart : le sol en béton (str54) de ce nouveau bâtiment vient en effet buter contre l'ouvrage défensif (**Fig. 68**). Les structures repérées à l'intérieur de cet espace sont souvent difficiles à attribuer à l'un ou l'autre bâtiment. Deux maçonneries larges d'environ 0,40m aménagés le long du mur de digue (str50) pourraient marquer l'implantation d'une cuve maçonnée dans le premier état du bâtiment. Dans l'angle nord-ouest (str52, **Fig. 69**) et dans la partie sud de la pièce (str41), des bacs rectangulaires aux parois maçonnées ont également été repérés.

Sur la base de l'étude des textes relatant l'évolution de cette parcelle<sup>14</sup>, on constate qu'aucun vestige ne se rapporte à une grange détruite en 1634. En revanche, les aménagements du premier bâtiment doivent correspondre à la teinturerie construite par la ville et louée dès 1637, tandis que la deuxième phase peut coïncider avec l'agrandissement de 1837 accordé par la Ville au tanneur Jean-Baptiste Kluser, lorsque le rempart n'a plus de rôle défensif.

<sup>14</sup> DUBUIS et LUGON 1980, p. 279.

#### 4.2.2 Les bâtiments au centre de la Place (rangée nord : secteurs 8 à 12)

##### Secteur 8 :

Le secteur 8 constitue le pendant nord du secteur 2 situé le long de la Sionne. Il comporte deux murs alignés (str76 et str102), de dimensions et de nature différentes, qui constituent la façade d'au moins 2 bâtiments donnant sur l'ancienne rue des Tanneries (**Fig. 70**). Bien que ces murs marquent parfaitement la limite nord du parcellaire de 1840, aucun lien n'a pu être établi avec les unités construites au bord de la Sionne, sur les mêmes parcelles (secteur 2). Les deux murs ont été repérés sur une dizaine de mètres. Le tronçon de mur à l'ouest (str76) est large de 0,50m, tandis que celui à l'est (str102) fait 0,90m. La liaison de ce dernier mur avec la cave voisine dans le secteur 9 n'est pas clairement établie.

##### Secteur 9 :

Le secteur 9 est tout entier occupé par une cave voûtée d'une longueur de 8m dont seule la partie nord a été dégagée (**Fig. 71**). Cette dernière n'est pas alignée sur les autres murs de façade des parcelles qui l'entourent mais empiète de près de 1m sur l'ancienne rue des Tanneries. Elle est délimitée par un mur large de 0,50m (str88), disposé sur le long côté et supportant la voûte en berceau maçonné de ce local, et par deux murs chaînés en retour (str115 et str89). Le mur ouest (str115) a une largeur de 1m, tandis que le mur est (str89), large de 0,50m, présente une ouverture (str117) aux embrasures obliques qui indique sans doute l'existence d'un saut de loup. L'espace intérieur est compartimenté d'un côté par un muret (str114), lié au mur ouest, dont l'extrémité constitue le piédroit d'une porte (la feuillure retaillée dans les blocs arrondis à l'extrémité a pu être observée ainsi que les restes d'une attache de gond en fer, **Fig. 72**), de l'autre par un mur d'axe nord-sud dans la partie sud du local (str100). Même si les relations avec la cave voisine en bordure de Sionne (secteur 3) n'ont pu être observées et que les axes diffèrent passablement entre les deux constructions, on peut admettre leur coexistence sur la base de leur mode de construction et du fait qu'elles sont rassemblées sur la même parcelle II-64 du plan de 1840.

##### Secteur 10 :

Le secteur 10 est sans aucun doute réservé à des activités artisanales. Il comprend 5 grandes cuves installées dans un périmètre délimité à l'ouest par le mur de la cave voisine, au nord et à l'est par des murs partiellement observés, respectivement le mur le long de la rue des Tanneries (str85), large de 0,60m et le mur mitoyen avec le secteur 11 (str96). Même si les axes ne sont pas identiques, cet espace est sans aucun doute à corréliser avec le secteur en vis-à-vis, au bord de la Sionne, qui comporte des structures identiques et qui se situe sur la même parcelle II-63 du plan de 1840. L'aménagement intérieur du secteur 10 est constitué par une série de 4 cuves rectangulaires de béton alignées contre le mur de la cave du secteur 9 (str97, str98, str99 et str113, dim. 1,20m x 1,40m) et d'une cuve circulaire liée au mur de façade (str78, diam. interne env. 2,20m). Il semble que la cuve circulaire, comme dans le secteur 4, soit plus ancienne que les autres. Du point de vue structurel, on peut noter la bonne conservation du coffrage en bois de la paroi interne de la cuve circulaire maçonnée (**Fig. 73**).

##### Secteur 11 :

Le secteur 11 qui recouvre exactement la largeur des parcelles II-61 et II-60 du plan de 1840, correspond à l'emprise d'une cave allongée (11m x 2m) délimitée sur chacun de ses 4 côtés par des tronçons de murs (**Fig. 56**). Le long de la rue des Tanneries, le mur sud (str83 et str84) est interrompu par une avancée arrondie en façade (restes d'un perron d'entrée avec percement d'un soupirail ?, **Fig. 74**). Sur les petits côtés, le mur oriental est chaîné au mur de façade, tandis que le mur ouest (str96), sans relation avec ce dernier, est lié au mur en retour au sud (str95).

##### Secteur 12 :

Le secteur 12 regroupe les différentes découvertes effectuées lors d'interventions ponctuelles sur le reste de la Place des Tanneries.

- Tout à l'ouest, au début de la rue des Tanneries encore existante, des observations ont été effectuées au niveau des fondations des maisons. Ainsi, le soubassement du bâtiment (str105), sis sur les parcelles II-45 et II-46 du plan de 1840, vient s'appuyer contre celui du bâtiment installé sur la parcelle II-44. De l'autre côté de la rue, les fondations du bâtiment de la parcelle II-68 (str111) viennent s'appuyer contre celles du bâtiment de la parcelle II-67 (str110).

- Juste en face du secteur 10, l'arrachage de l'enrobé moderne a permis de mettre en évidence une portion de ruelle pavée de galets délimités à l'ouest par des blocs quadrangulaire (str82). Il s'agit de la suite de la ruelle du Midi dont le parcours était à l'époque en chicane entre les parcelles II-59 et II-60, II-60 et II-55, et II-50-52 et II-55.
- Les observations effectuées en façade des bâtiments actuels implantés sur la parcelle II-55 du plan de 1840 ont permis de repérer un bouchon de maçonnerie rectangulaire (str109) s'avancant de 0,40m par rapport à la façade du bâtiment (str107/str108). Cette structure peut marquer l'emplacement d'un ancien escalier permettant d'accéder depuis la rue à une pièce en contrebas ou à une cave.

### 4.3 Les bâtiments *extra-muros*

Les premières maisons à l'extérieur du rempart ne sont pas attestées avant le milieu du XIXe siècle. En effet, ni le plan de 1813, ni les vues en perspective anciennes ne signalent de constructions dans ce secteur que ce soit sur la rive droite ou la rive gauche de la Sionne. En revanche, les relevés effectués à partir du milieu du XIXe siècle montrent une série de maisons construites contre le parement extérieur du rempart. Ces constructions seront d'ailleurs à l'origine de la préservation du mur d'enceinte à cet endroit en empêchant son arasement presque complet comme cela s'est produit dans le reste de la ville<sup>15</sup>.

#### 4.3.1 Un bâtiment du XIXe siècle

Secteur 13 :

Un local allongé (A), flanqué sur 2 côtés d'un couloir (B) a été dégagé sur la rive droite de la Sionne, au niveau du pont enjambant la rivière (**Fig. 75**). Ces vestiges, déjà partiellement perturbés, n'ont pas été entièrement dégagés. Le local, d'une largeur de 2m et d'une longueur estimée de 18m, est délimité au nord, à l'est et au sud par d'épais murs en maçonnerie (str34, str75 et str35), tandis que sa fermeture à l'est, moins clairement établie, pourrait au maximum se situer au niveau du mur en maçonnerie le plus oriental mis au jour au bord de la Sionne (str65). Le sol de ce local est constitué d'un pavage de galets de rivière soigneusement agencés (str28, **Fig. 76**). Une rigole en forme de dépression a été aménagée le long de la paroi sud. Les deux couloirs, pavés de galets communiquent entre eux : celui le long de la Sionne est large de 1,60m (str33), l'autre sur le petit côté ouest fait moins de 1m (str74). Le premier est séparé de la rivière par un mur en maçonnerie (str30), le second est délimité à l'ouest par un mur fait de gros blocs disposé contre le rempart et fermé au sud par le mur (str35). Dans l'épaisseur du mur nord du local (str34, large de 1,5 à 2m), un canal maçonné a été intégré originellement dans la construction (str32, larg. 0,40m, prof. max. 0,50m). Ce canal d'évacuation des eaux oblique brusquement au travers du couloir pavé pour se jeter dans la Sionne. A la traversée du couloir, ce canal est doté d'un regard constitué d'une plaque de pierre taillée, carrée (0,6m de côté et 0,15m d'épaisseur), percée de deux fentes pour récolter les eaux de surface (**Fig. 77**).

Le local principal semble trop étroit pour correspondre à un bâtiment. On pourrait s'imaginer l'existence d'un entrepôt flanqué d'un portique permettant un libre accès aux berges de la Sionne. Une maison surmontait vraisemblablement ces trois espaces (couloirs et local). Ce bâtiment absent du relevé de 1813 (**Fig. 12**) est visible sur le parcellaire du plan de 1859 (**Fig. 13**). Sa disparition va survenir lors de la réorganisation du quartier avec la création du pont enjambant la Sionne, visible sur le plan de 1889 (**Fig. 78**). Ces aménagements seront alors entièrement arasés pour laisser le passage à la rue du Midi et à la mise en place des culées du pont donnant accès au quartier du Scex.

#### 4.3.2 Les aménagements de la fin du XIXe et début du XXe siècle

Sur la rive gauche de la Sionne, au niveau de la Place des Tanneries, des vestiges de maisons arasées ont été retrouvés contre le rempart et sur le côté est de la rue de la Lombardie (secteurs 14 et 15). D'autres vestiges ont également été dégagés en bordure de la Sionne en direction de la rue du Scex (secteur 16).

<sup>15</sup> à l'exception de la Tour des Sorciers et d'un important tronçon à la ruelle des Tonneliers.

**Secteur 14 :**

Près de la Sionne et contre le rempart, des restes d'un bâtiment sont apparus à moins de 0,50m de la surface goudronnée de la nouvelle rue. Il s'agit des vestiges de la maison attenant au n°48 de la rue de la Lombardie, arasée en 1960 lors de la création de la voirie (**Fig. 79**). Plusieurs maçonneries ont été dégagées. La paroi ouest du bâtiment est constituée par le rempart, la paroi nord par un mur large de 0,40m (str57), crépi à l'intérieur, qui s'appuie contre ce dernier (**Fig. 80**) et la paroi est, par un épais mur de 0,70m (str59, **Fig. 81**). L'intérieur du bâtiment a livré deux tronçons de murs de refend maçonnés, larges de 0,20m et disposés perpendiculairement aux grands axes du bâtiment (str56 et str58, ce dernier semble se terminer en s'épaississant str68).

**Secteur 15 :**

En face de ce bâtiment arasé (attenant au n°48), de l'autre côté de la rue de la Lombardie, des éléments d'une évacuation des eaux claires sont apparus le long de la rue (**Fig. 82**). Il s'agit d'un canal rectangulaire maçonné (str61), aux parois intérieures pourvues d'un revêtement lissé de mortier brun-orangé. Il récupère par l'intermédiaire d'un collecteur muni de deux prises pour les descentes de chéneaux (str80) les eaux d'écoulement des toitures des bâtiments à l'est de la rue. De ces bâtiments (**Fig. 83**), il n'a été repéré qu'un tronçon du mur de façade en tranchée 9, arasé au niveau des fondations (str60). Il s'agit d'une maçonnerie, large de 1m, constituée par de grosses pierres et parementée de briques rouges alvéolées. Ce mur est peut-être associé à un fragment de dalle en béton pérée au sud-est.

**Secteur 16 :**

Le secteur 16 regroupe une série de structures découvertes entre le pont sur la Sionne et la rue du Scex.

- A une vingtaine de mètres en aval du pont mais en retrait par rapport au mur de digue, un mur de pierres sèches implanté dans les alluvions (str67) a été mis au jour dans le sondage 11.

- A environ 60m du pont, une succession d'aménagements est apparue en coupe après démontage de la digue de la Sionne. Le vestige le plus ancien est une fosse largement évasée en cuvette (str112) qui a livré du mobilier céramique et de la faune (XVIIe –XIXe siècle ?). Cette fosse est scellée par des alluvions de la Sionne qui sont recoupées 7m plus en aval par l'implantation d'un mur large de 2m (str116), puis par un bâtiment. Ce dernier est matérialisé par un sol de béton repéré sur plus de 7m de longueur (str70, ép. 0,25m) attenant à un mur maçonné large de 1m (str71). Un canal maçonné de forme quadrangulaire, recouvert par une dalle, a été dégagé contre la paroi extérieure de ce mur (str72, larg. 0,5m).

- En contrebas de ce bâtiment, on a encore dégagé deux empierrements difficilement interprétables en l'état (str69, conservés sur plus de 0,4m de hauteur). Ce sont les dernières structures massives touchées par les travaux de terrassement des tranchées 8 et 9 avant le pont de la rue du Scex.

## BILAN DES TRAVAUX ARCHEOLOGIQUES

Au terme de la surveillance du réaménagement des Places du Midi et des Tanneries, il faut admettre que le bilan archéologique reste relativement mitigé par rapport aux découvertes environnantes connues. Cela est dû en grande partie à l'urgence des travaux qui n'a pas permis d'effectuer toutes les observations nécessaires, en particulier dans les tranchées profondes. Il aurait fallu une planification intégrant encore mieux la problématique du patrimoine enfoui pour assurer un suivi archéologique satisfaisant, à l'instar de ce qui se fait lors de travaux d'envergure dans les quartiers médiévaux de certaines villes de Suisse (Berne, Zürich, Genève ou Bâle). Quoiqu'il en soit, ces travaux auront tout de même permis de se faire une idée de la densité et du degré de conservation des vestiges et niveaux anciens encore présents sous ces Places.

### 1. La chronologie

A l'exception de deux maçonneries dont la position stratigraphique prête à discussion, aucun vestige antérieur à l'édification du rempart médiéval n'a été mis en évidence sous les Places du Midi et des Tanneries. Pourtant, de nombreuses découvertes préhistoriques, protohistoriques ou romaines sont signalées dans les environs immédiats du quartier (**Fig. 2**). Cette absence peut s'expliquer par plusieurs raisons dont deux en particulier. Tout d'abord, l'urgence des travaux et la méthode d'investigation se sont révélées, répétons-le, peu propices pour des observations archéologiques fines. On citera pour exemple la pose de clins de sécurité contre les bords des tranchées dès leur creusement, empêchant une vision claire des éventuels vestiges profonds (Place du Midi, chap. 1). D'autre part, il faut signaler qu'une grande partie du secteur avait déjà été bouleversée en profondeur par les travaux d'époque médiévale (fossés de la ville), plus récents (caves de maisons), voire modernes (canalisations).

La chronologie des vestiges observés sur les deux Places se présente globalement de la manière suivante :

- 1- Dans les dépôts alluvionnaires de la Sionne, présence de deux maçonneries non datées à la Place du Midi qui pourraient éventuellement constituer des aménagements antérieurs au rempart médiéval (chap. 3.1).
- 2- Mise en place de l'enceinte médiévale dans le courant du XIII/XIV<sup>e</sup> ( ?) siècle apr. J.-C. et de ses aménagements connexes (fossés, portes, murs de protection...) qui vont évoluer jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> s. avec plusieurs transformations (notamment la création de la « Porte Neuve » et la reprise d'une partie de l'enceinte). Dans le même temps, évolution du tissu urbain *intra-muros* (observé dans le quartier des Tanneries dont l'origine reste mal connue).
- 3- Entre 1830 et 1858, le rempart est détruit dans sa majeure partie et ses fossés définitivement comblés. A partir de cette époque jusqu'à aujourd'hui, les vestiges dégagés sous la future Place du Midi sont pour l'essentiel communautaires et fonctionnels : canalisations (meunières, conduites pour le gaz ou l'eau, égouts) et revêtements de surface (pavement, niveaux de circulation et bordures).
- 4- Développement du quartier *intra et extra-muros* des Tanneries qui, dans le courant du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup>, était dévolu, comme son nom l'indique, au travail des peaux. Pour des raisons d'hygiène et pour désengorger cette zone de la ville, une partie de ce quartier sera rasée dans les années 1960.

### 2. Le rempart médiéval

Détruit et arasé vers le milieu du XIX<sup>e</sup> s., le rempart dans la partie sud de la ville de Sion a pratiquement disparu de la mémoire et de la vue des Sédunois. Pour en évoquer le souvenir, il faut se contenter des quelques documents anciens à disposition (des gravures et un seul plan géométrique (1813)), du toponyme de la « rue des Remparts » et plus concrètement d'un tronçon en élévation de l'ouvrage, soigneusement dissimulé dans les façades des maisons de la rive gauche de la Sionne en direction de la tour de guet (**Fig. 58**).

Dans la mesure où le projet de réaménagement de la Place du Midi prévoyait le marquage au sol de cet ancien monument, il importait, dans le cadre des fouilles archéologiques, de retrouver les restes de cet ouvrage pour en restituer le tracé le plus exact possible. Nos observations ont ainsi permis de corriger très légèrement vers le nord le tracé proposé par les ingénieurs, établi à partir du plan de 1813, et de simplifier le rendu initial de la « Porte du Rhône », le massif en maçonnerie *intra-muros*, relevé également sur le plan de 1813 ne constituant qu'un bâtiment accolé plus tardivement à la Porte (**Fig. 12, 84**).

D'une manière générale, le rempart a été fortement perturbé par les travaux édilitaires récents (canalisations). Sur une longueur totale de 170m, seuls quelques tronçons représentant 66m ont été dégagés, généralement arasés au niveau des fondations. Ils apparaissent à environ 0,40 et 0,60m sous la surface de la Place. La hauteur maximale de l'ouvrage encore préservée dans le sous-sol est de 2,50m. Lors des travaux de réaménagement, la maçonnerie a cependant été amputée de quelques dizaines de centimètres pour permettre d'asseoir le revêtement de la Place sur des remblais de densité régulière. Le rempart, large de 1,10 à 2m, est un ouvrage soigneusement construit doté de puissantes fondations et d'une élévation présentant un léger fruit du côté extérieur. De part et d'autre de la « Porte du Rhône », on constate une différence assez nette dans la construction qui traduit sans doute des réfections ou des reprises au cours du temps. Des deux Portes attestées (« Porte Neuve » et « Porte du Rhône »), seule celle « du Rhône » a livré des vestiges significatifs. Plusieurs maçonneries attestent par ailleurs de plusieurs réaménagements au cours du temps. Le plan du dernier état de la Porte, restitué au sol sur la Place (**Couverture**), est formé par deux piédroits qui, sur la base du dessin effectué par de Torrenté vers 1760 (**Fig. 35**), correspondraient aux fondations d'une tour porche. Pour le reste, on signalera la découverte d'importants murs enjambant le fossé devant les Portes ainsi que des murs en bordure extérieure de ce dernier.

### 3. Le quartier des Tanneries

Le remplacement du mur de digue de la rive gauche de la Sionne ainsi que le réaménagement de la Place des Tanneries ont permis de dévoiler une partie des sous-sols et parfois le rez-de-chaussée des maisons de ce quartier, en partie détruit et arasé dans les années 1960 pour des raisons de circulation et d'hygiène publique. L'exiguïté de la fouille n'aura toutefois permis qu'une vision très partielle des constructions. Aucune analyse fine du quartier depuis son origine jusqu'à nos jours n'a pu être entreprise. Il a tout de même été possible de mettre en évidence plusieurs états de construction non seulement dans les maisons, mais également pour l'endiguement de la Sionne, de restituer localement certaines limites de l'ancien parcellaire, notamment la ruelle du Midi qui se poursuivait sur la rive gauche de la Sionne en franchissant la rivière par une passerelle, et enfin, de constater que le rempart constituait jusqu'à récemment une limite forte entre le bâti *intra-muros* et l'extérieur. En bordure de la rive droite du Rhône, sur l'emprise de la rue du Midi, on a également pu mettre au jour les restes d'un bâtiment *extra-muros*, dont l'existence n'est attestée, sur la base des plans à disposition, qu'entre 1813 et 1889 (chap. 4.3).

### 4. L'enjeu des remparts pour l'histoire de la topographie urbaine

La création des remparts de la ville, tels que nous les connaissons d'après les plans visuels dressés dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, reste un des problèmes majeurs concernant l'histoire de Sion. Malheureusement, dans le cadre de notre intervention sur la Place du Midi, les investigations se sont révélées trop succinctes pour permettre d'approfondir la question. En effet, aucun élément de datation absolue ni de relation chronologique n'a pu être mis en évidence lors de ces fouilles qui se sont limitées à un repérage en surface.

Jusqu'à aujourd'hui, seuls quelques tronçons de ce rempart ont fait l'objet d'une étude détaillée. On citera en particulier le tronçon repéré sous la partie nord du Palais de Gouvernement et à l'extérieur de ce dernier, où le rempart est renforcé à la hauteur de l'église de Saint-Théodule par une tour massive de forme semi-circulaire<sup>16</sup>. À l'opposé, sous la partie sud du bâtiment, ce rempart ne se poursuit pas. D'après le plan dressé

<sup>16</sup> ANTONINI et PACCOLAT 2000, VALLESIA 1999, 341-343.

par le géomètre G. Schmidt en 1838<sup>17</sup>, le mur d'enceinte qui délimitait le nord de la ville se terminait à cet endroit par un angle indiquant une ancienne limite au nord de l'actuelle rue de Conthey. Au sud de cet angle, Schmidt dessine une enceinte dont la maçonnerie est nettement plus faible. Cet endroit clef semble indiquer que la partie sud du rempart de la ville est plus récente que la partie nord et correspondrait à une phase d'agrandissement du périmètre fortifié de la ville.

La question de la datation des différentes parties du rempart reste encore aujourd'hui ouverte. Selon les historiens François-Olivier Dubuis et Antoine Lugon, la dernière enceinte de la ville, celle qui entoure les bâtiments situés sur la rive droite de la Sionne, est clairement plus récente que le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. En effet, à cette époque, l'église Saint-Paul localisée sur le bord oriental de la rue du Vieux Collège, au sommet de la ruelle du Casino, est citée en tant que « hors le mur de la ville » (1<sup>er</sup> rempart correspondant au quartier de la Cité)<sup>18</sup>. Selon ces deux chercheurs, vers la seconde moitié du XI<sup>e</sup> ou le début du XII<sup>e</sup> siècle, les fortifications primitives auraient été étendues dans un premier temps jusqu'aux berges de la Sionne afin d'englober un faubourg qui s'était créé devant les portes de la ville (2<sup>ème</sup> rempart, première extension de la ville). Si un mur crénelé pouvant correspondre à cette enceinte apparaît encore sur la gravure de Münster (milieu XVI<sup>e</sup> siècle, **Fig. 8**), aucun témoin archéologique n'a pour l'instant été repéré sur le terrain.

Toujours sur la base de textes faisant allusion à la situation des maisons de la ville, l'enceinte qui englobe les quartiers sur la rive droite de la Sionne daterait, en ce qui concerne la partie nord de la ville, de la fin du XIII<sup>e</sup> ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle (3<sup>ème</sup> rempart). La question qui se pose ici est de savoir si l'extension de la ville fortifiée au-delà de la Sionne est le résultat d'un projet exécuté d'un seul tenant ou alors d'une construction par tronçons étalée dans le temps<sup>19</sup> ?

Les constats archéologiques tendraient à favoriser la seconde l'hypothèse. En effet, la tour semi-circulaire que nous avons mentionné à la hauteur de l'église St-Théodule ainsi que la Tour des Sorciers qui domine l'angle nord-ouest de la ville s'appuient contre un mur préexistant et témoignent d'une transformation de l'enceinte nord<sup>20</sup>. La partie sud des remparts, sur la base des observations effectuées par le géomètre Schmidt, semble être plus récente que la partie nord. Cette observation vient confirmer les déductions de Dubuis et Lugon qui proposent la fin du XIV<sup>e</sup> ou le début du XV<sup>e</sup> comme date d'une importante reconstruction (enceinte sud, 4<sup>ème</sup> rempart). La création des remparts, en deux époques différentes, expliquerait les divergences qui apparaissent évidentes lorsqu'on étudie le plan de la vieille-ville. En effet, dans la partie sud, on constate que le rempart se différencie de la partie nord par un tracé arrondi et irrégulier, que l'orientation des rues est rayonnante et que, dans cette partie de la ville, aucun édifice religieux n'est attesté.

L'histoire des remparts nous est ensuite transmise, notamment au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, par les protocoles du conseil mentionnant des travaux d'entretiens des fortifications et des Portes<sup>21</sup>. L'intervention la plus importante fait suite aux inondations de 1740. La création d'une nouvelle porte dans l'enceinte sud devait permettre de mieux évacuer les gravats lors d'un futur débordement. La « Porte Neuve », proposée d'abord comme petit portillon à l'identique de la « Porte de la Cible » qui s'ouvrait dans l'enceinte orientale, au pied de la Majorie, est planifiée. Après votation, elle sera exécutée en tant que porte monumentale, à l'instar des autres Portes de la ville : les « Porte de Loèche » et « de Savièse » au nord, la « Porte de Conthey » à l'ouest et la « Porte du Rhône » au sud<sup>22</sup>. Le grand incendie de la ville en 1788 ne semble pas avoir eu des conséquences majeures sur la substance des remparts. Ainsi, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les murs sont encore décrits comme « assez hauts, crénelés, garnis de parapets dans sa partie haute, et flanqué à des distances à peu près égales, de cinq tours d'une construction très forte, élevées, également crénelées, susceptibles de recevoir du canon (...) »<sup>23</sup>.

Finalement, les remparts sont relativement bien connus à partir du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à leur destruction au XIX<sup>e</sup> siècle ; ils demeurent en revanche mal datés et mal documentés dans leurs débuts. Il sera donc

<sup>17</sup> LA PART DU FEU, fig.48.

<sup>18</sup> LA PART DU FEU, 16-17.

<sup>19</sup> DUBUIS et LUGON 1985 ; LA PART DU FEU, 18-19.

<sup>20</sup> SEDUNUM NOSTRUM no 58

<sup>21</sup> DUBUIS et LUGON 1980, 371 et note 225.

<sup>22</sup> DUBUIS et LUGON 1980, 389-390.

<sup>23</sup> DUBUIS et LUGON 1980, 370-371 (description du baron Hénin Cuvillier en 1813).

important, lors de futurs travaux touchant les endroits sensibles de ces fortifications, de pouvoir effectuer des observations minutieuses. Il faudra en particulier pouvoir explorer les sols en relation avec le mur d'enceinte afin de mieux dater sa construction et de préciser les hypothèses concernant l'évolution de la topographie urbaine déjà esquissée par Dubuis et Lugon sur la base des textes d'Archives. La prochaine occasion à ne pas manquer sera la réfection de la rue des Remparts. Cet endroit est le plus favorable à un dégagement des niveaux d'utilisation que ce soit à l'intérieur et à l'extérieur (fossé !) de l'enceinte.

## ILLUSTRATIONS

**1 à 16 :**        *Introduction*

**17 à 53 :**      *Place du Midi*

**54 à 83 :**      *Place des Tanneries*

### **Crédit des illustrations**

Photographies  
Dessins

Bureau TERA, *Pascal Gibut*, sauf indication contraire  
Bureau TERA, *Andreas Henzen*, sauf indication contraire





Fig. 1

Sion, Midi. Panneau officiel annonçant les travaux sur la Place.

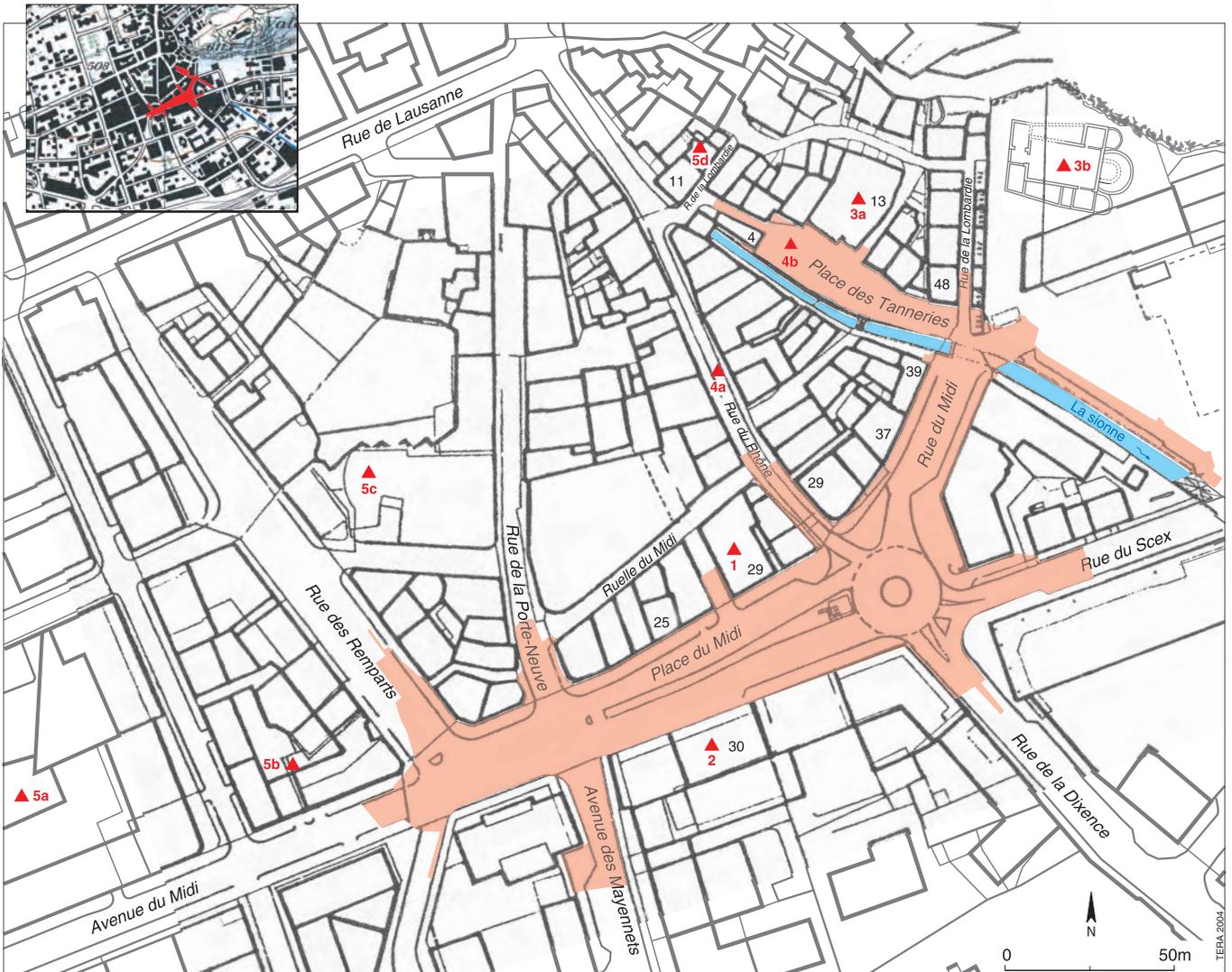


Fig. 2

Sion, Midi et Tanneries. Emprise des deux chantiers et découvertes archéologiques attestées aux alentours (triangles).



**Fig. 3**  
*Sion, Midi. Place avant le début des travaux, tiré de La PART DU FEU, 265. Vue depuis l'est.*



**Fig. 4**  
*Sion, Midi. Place à la fin des travaux. Vue depuis l'ouest.*



**Fig. 5**  
*Sion, Tanneries. Place avant le début des travaux. On distingue au premier plan un renflement dans le mur de digue de la Sionne qui indique les restes du rempart et le départ de l'arc sur le passage de la rivière. Vue depuis le sud-est.*



**Fig. 6**  
*Sion, Tanneries. Place à la fin des travaux. Vue depuis le sud-est.*



**Fig. 7**

Sion. Gravure de Stumpf (1548), tirée de GATTLEN 1987, 14. Sion vu depuis le nord, la «Tour des Sorciers» à droite au premier plan à côté de la «Porte de Savièse».

Tour des Sorciers  
Porte de Savièse



Porte du Rhône

**Fig. 8**

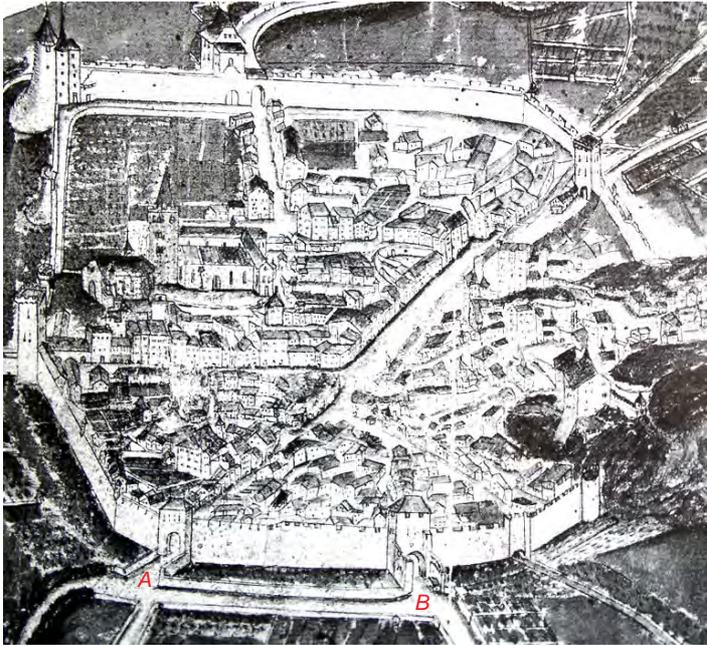
Sion. Gravure de Münster (1550), tirée de GATTLEN 1987, 20. Sion vu depuis l'ouest, la «Porte Neuve», à l'ouest de la «Porte du Rhône», n'existe pas encore.



Porte du Rhône

**Fig. 9**

Sion. Extrait de la gravure de Mérian (1640), tirée de DUBUIS et LUGON 1980, pl. 5. Sion vu depuis l'ouest, la «Porte Neuve», à l'ouest de la «Porte du Rhône», n'existe pas encore.



**Fig. 10**

Sion. Extrait du dessin de J. - A. de Torrenté (vers 1760), tiré de WOLFF (de) 1969, pl. III. Sion vu depuis le sud avec « Porte Neuve (A) » et « Porte du Rhône (B) » au premier plan .



**Fig. 11**

Sion. Dessin attribué à A. - G. de Torrenté (vers 1785), tiré de WOLFF (de) 1969, pl. X. Sion vu depuis l'ouest.



**Fig. 12**

Sion. Extrait du plan de 1813, tiré de LA PART DU FEU, 89.

**Fig. 13**

*Sion. Extrait du plan de 1859, tiré de LA PART DU FEU, 179. A noter la parcelle de couleur rose extra-muros (cercle), sur la rive droite de la Sionne, accolée au rempart.*

**Fig. 14**

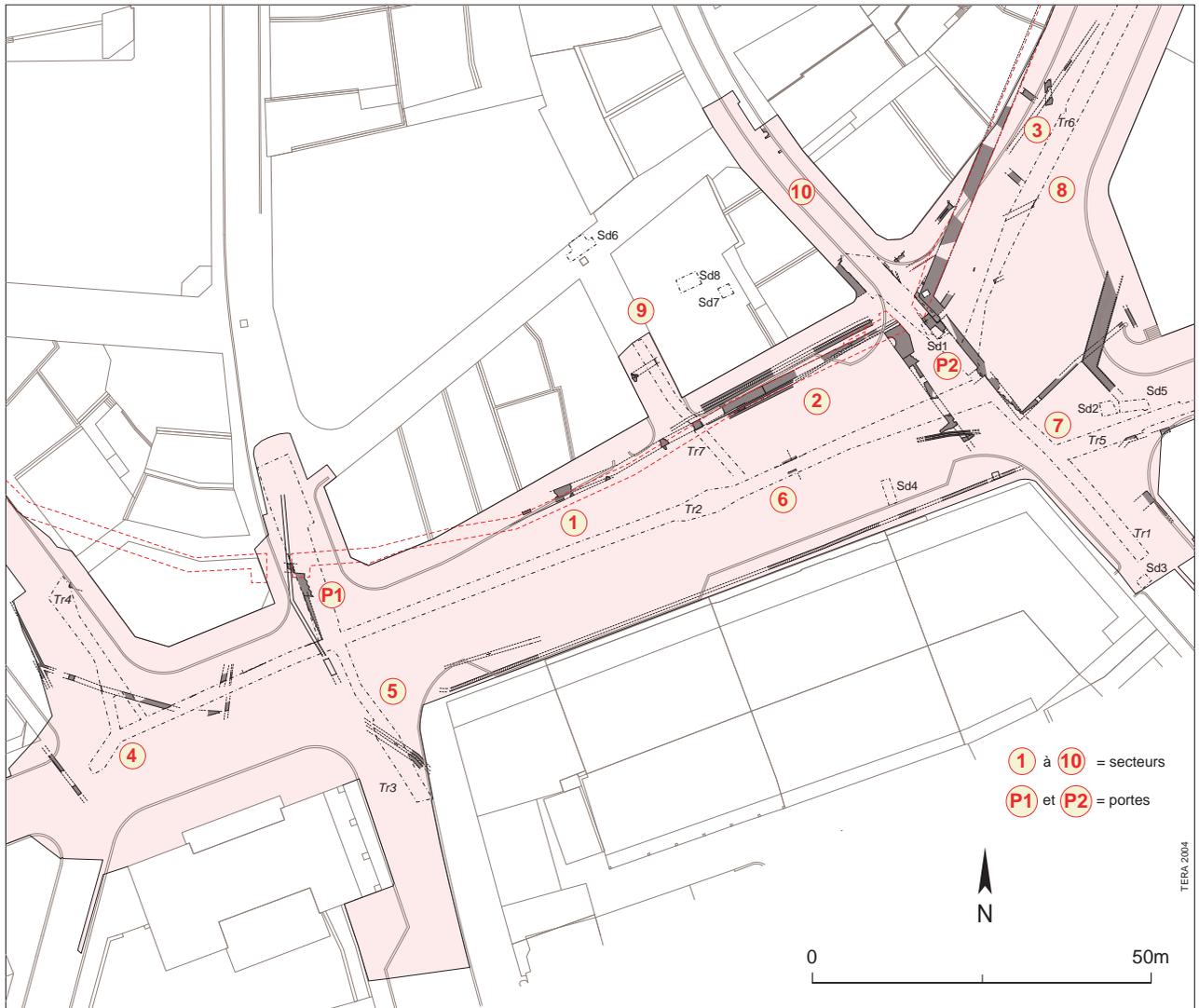
*Sion. Extrait du plan de 1918, tiré de RAEMY-BERTHOD 2003, 54. A noter la disparition de la parcelle citée en Fig. 13 au profit d'un pont (passage) sur la Sionne. La grande fontaine couverte, maintenant déplacée et reconstruite (!), apparaît également.*



**Fig. 15** *Sion. Place du Midi vers 1900, tiré de CALPINI 1975, 93. Vue depuis le sud-ouest.*



**Fig. 16** *Sion, Tanneries. Bâtiments donnant sur la Sionne à l'arrière de la rue des Tanneries, vers 1900, tiré de CALPINI 1975, 64. Vue depuis le sud-est, au niveau de la ruelle du Midi.*



**Fig. 17**  
Sion, Midi. Plan schématique de l'ensemble des vestiges mis au jour avec l'implantation des tranchées et la localisation des secteurs. En traits tirés rouge, tracé du rempart restitué sur la base du plan de 1813 (Fig. 12).



**Fig. 18**  
Sion, Midi. Première phase des travaux affectant la partie sud de la place. Au centre, tranchée 2 en cours de creusement. Vue depuis l'est.



**Fig. 19**  
Sion, Midi. Deuxième phase des travaux affectant la partie nord de la place. Au premier plan, le rempart en cours de dégagement; en arrière-plan, le rempart en cours de marquage au sol. Vue depuis l'est.



Fig. 20

Sion, Midi. Tranchée profonde nord-sud (Tr1) en cours de creusement. La pose de clins de protection au fur et à mesure de l'excavation des tranchées profondes a constitué une contrainte importante dans l'intervention archéologique. Seul le dernier mètre du sommet de la stratigraphie, plus facilement et plus longtemps accessible, a pu être systématiquement observé après l'enlèvement des clins et le comblement partiel des tranchées. Vue depuis le sud.



Fig. 22

Sion, Midi. Rempart médiéval recoupé par une tranchée complémentaire au niveau de la boulangerie « Zenhäusern » (n°29 de la rue du Rhône). Vue depuis l'ouest.



Fig. 21

Sion, Midi. Vue générale du rempart en secteur 2, dégagé sur une longueur de 12m en continu (tronçon 5). Du côté intérieur, accolé à ce dernier, on distingue le tracé du canal (str35) chargé de drainer les eaux de la ruelle longeant la ceinture intra-muros. Du côté extérieur, un autre canal (str62) a été aménagé plus tardivement une fois le rempart détruit, en partie contre l'ouvrage défensif arasé et en partie à cheval sur ce dernier. Vue depuis le sud.

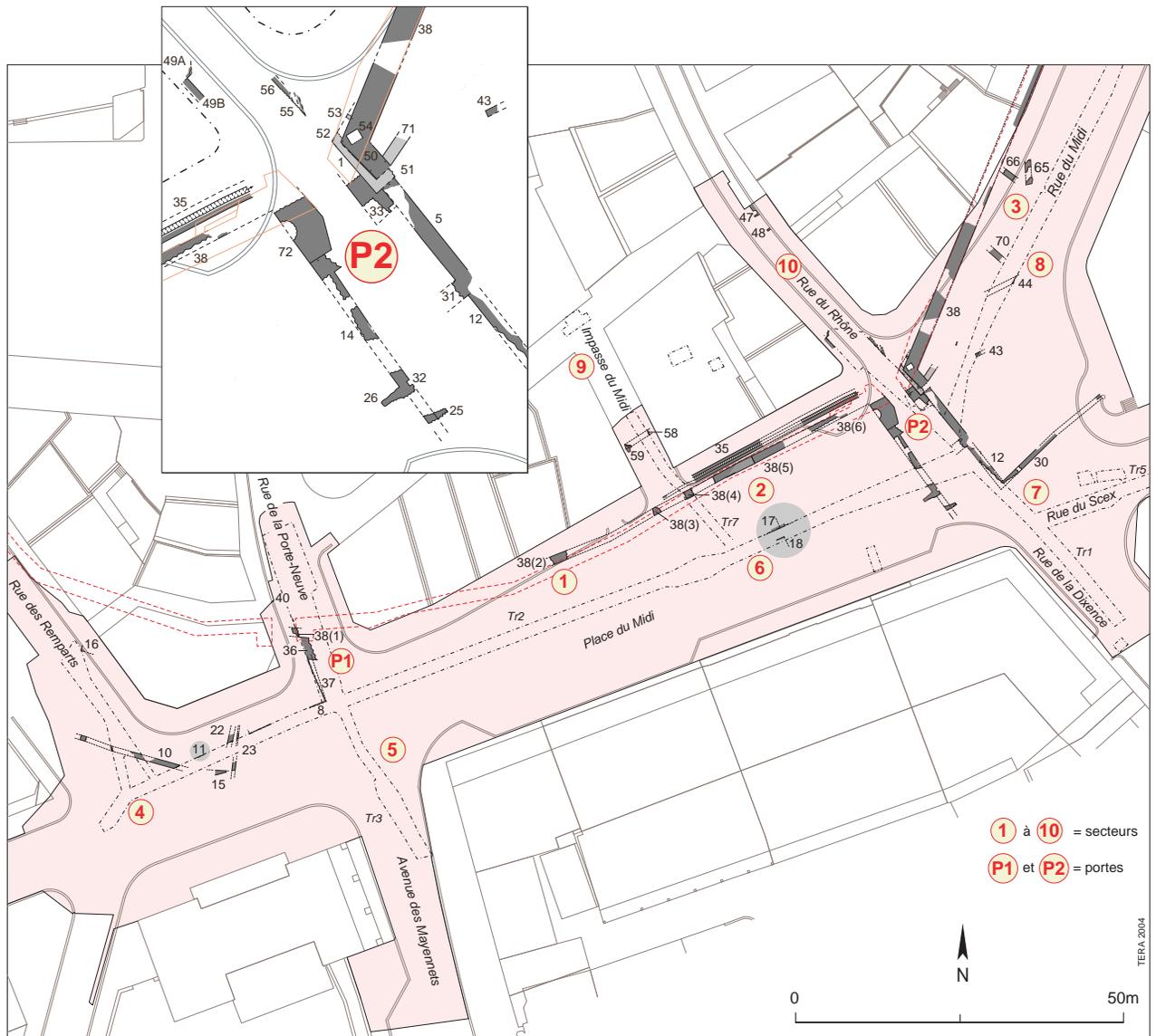


Fig. 23

Sion, Midi. Plan schématique du rempart médiéval et des vestiges contemporains à ce dernier. En encart, détail au niveau de la "Porte du Rhône" (P2). En trame foncée, vestiges éventuellement antérieurs à l'ouvrage médiéval. En traits tirés rouge, tracé du rempart restitué sur la base du plan de 1813 (Fig. 12).



Fig. 24

Sion, Midi. Maçonnerie (str17) et lit de galets. Cette structure difficile à interpréter, a été découverte à près de 3m de profondeur. On distingue sur le cliché le clin étayant la partie supérieure de la coupe. Vue depuis le sud.



Fig. 25

Sion, Midi. Maçonnerie (str11 à gauche) et chape de mortier (à droite), vraisemblablement antérieures au rempart, partiellement recoupées par la tranchée 2 (secteur 4). Au-dessus, sommet des remblais du fossé médiéval (?). Vue depuis le sud.



Fig. 26

Sion, Midi. Tronçon de rempart (tronçon 1) recoupé par la tranchée 3 au niveau de la « Porte Neuve » (secteur P1). A cet endroit, le rempart forme une maçonnerie large de 1,40m, conservée sur 1,30m de hauteur. Vue depuis l'est.



Fig. 27

Sion, Midi. Tronçon de rempart (tronçon 4), dégagé dans la tranchée 7 au niveau de « l'impasse du Midi » (secteur 2). A cet endroit, le rempart a été observé sur une hauteur totale de 1,80m. Un double ressaut marque le passage entre la fondation (larg. 1,50m, haut. 1m) et l'élévation (larg. 1,10m, haut. cons. 0,80m). Vue verticale (le nord en haut à droite).



Fig. 28

Sion, Midi. Tronçon de rempart (tronçon 6) dégagé en plan au niveau du « café de la Place » (secteur 2). Repéré sur une longueur de 5m, il a été fortement perturbé sur 3 côtés. Sa largeur est estimée à 2m. La maçonnerie disposée contre le rempart pourrait correspondre au décrochement visible sur le plan de 1813 (Fig. 12), et être interprétée comme un aménagement en relation avec la « Porte du Rhône (escalier donnant accès au chemin de ronde ?). Vue verticale (le nord en haut).



Fig. 30

Sion, Midi. Maçonnerie intégrée à la base de la façade nord-est de l'immeuble au n°39 de la rue du Midi, à 2m au sud de la Sionne. Vue depuis le nord-est.



Fig. 29

Sion, Midi. Tronçon de rempart dégagé en plan dans le secteur 3, au niveau du « café de la Dixence ». La suite du tracé a encore été repérée plus à l'est dans les caves des maisons bordant la rue du Midi. Vue depuis le sud-ouest.



Fig. 31

Sion, Midi. Dans le fond de l'excavation, maçonneries (str36 et 37) matérialisant peut-être les fondations arasées de la « Porte Neuve » (P1). En coupe, rempart (str38) recoupé par la tranchée 3. Vue du sud-est.



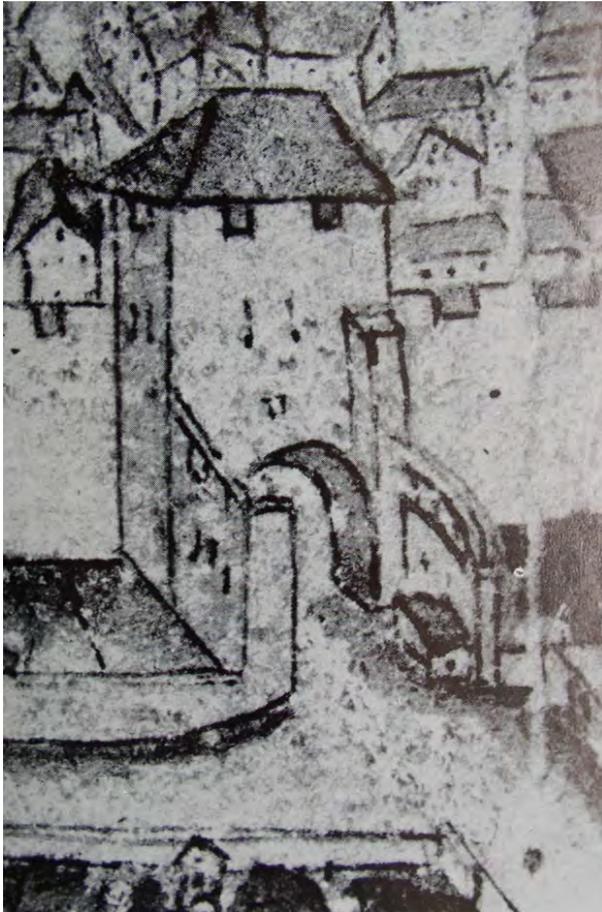
**Fig. 32**

*Sion, Midi. Piédroit ouest (str72) de la « Porte du Rhône » (P2). Il s'agit d'un imposant massif en maçonnerie de forme quadrangulaire (6m x 3m) avec un angle saillant du côté intérieur. Sa relation avec le rempart n'a pas été physiquement établie. A gauche, mur (str14) bordant l'accès à la porte. A droite, dalles de couverture du canal (str62) postérieur à l'arasement des maçonneries médiévales. Vue de l'est.*



**Fig. 33**

*Sion, Midi. Piédroit est (str50) de la « Porte du Rhône » (P2). Un négatif carré (str54) a été observé au centre de la structure, au niveau du double mètre. Vue depuis le nord.*



**Fig. 34**

*Sion. Détail de la « Porte du Rhône », extrait du dessin de Jean-Adrien de Torrenté vers 1760, tiré de WOLFF (de) 1969, pl. VI.1.*



**Fig. 35**

*Sion, Midi. Murs (str5 et str12) affleurant sous le macadam, repérés sur une longueur de 20m environ, bordant du côté est le passage en direction de la « Porte du Rhône » (P2). Sa largeur est de 1m et sa hauteur conservée est supérieure à 2m, puisqu'il est censé traverser le fossé à cet endroit. On distingue dans le parement les traces d'arrachement d'un retour (str31). Vue depuis le sud-ouest.*



**Fig. 36**

*Sion, Midi. Mur (str14) repéré sur une longueur de 15m environ bordant du côté ouest le passage en direction de la « Porte du Rhône » (P2). Ce mur, large de 1m, vient buter contre le piédroit de la porte (str72). Vue depuis le sud.*



**Fig. 37**

*Sion, Midi. Détail de l'élévation du mur(str5) bordant du côté est le passage devant la "Porte du Rhône". Vue depuis le sud-est.*



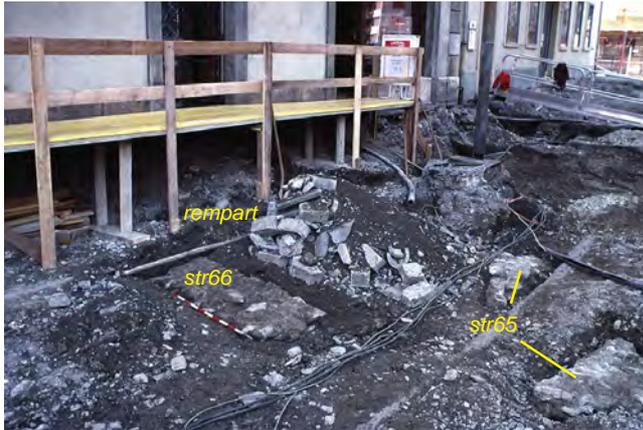
**Fig. 38**

*Sion, Midi. Tronçon de mur (str10) dégagé en secteur 4. Cet aménagement en bordure du fossé et parallèle au rempart, constitue sans doute une limite de voirie, une terrasse ou une parcelle. Vue depuis le sud-est.*



**Fig. 39**

*Sion, Midi. Tronçon de mur (str15) constituant sans doute la suite du mur illustré en Fig. 38 (secteur 4). On peut remarquer, à droite sur le cliché, sa relation avec un mur d'axe nord-sud (str23), constituant sans doute la bordure ouest ( ?) du passage devant la « Porte Neuve ». Vue depuis le sud-ouest.*



**Fig. 40**

*Sion, Midi. Vue générale du secteur 8. Restes arasés des murs str65 et str66, et du rempart str38 (arrière plan). Vue depuis le sud.*



**Fig. 41**

*Sion, Midi. Maçonneries arasées et remblayées (str47 et str48) découvertes dans la rue du Rhône (en face de la « Taverne sédunoise », no27, secteur 10, Tr1), témoignant du bâti intramuros. Vue depuis l'ouest.*



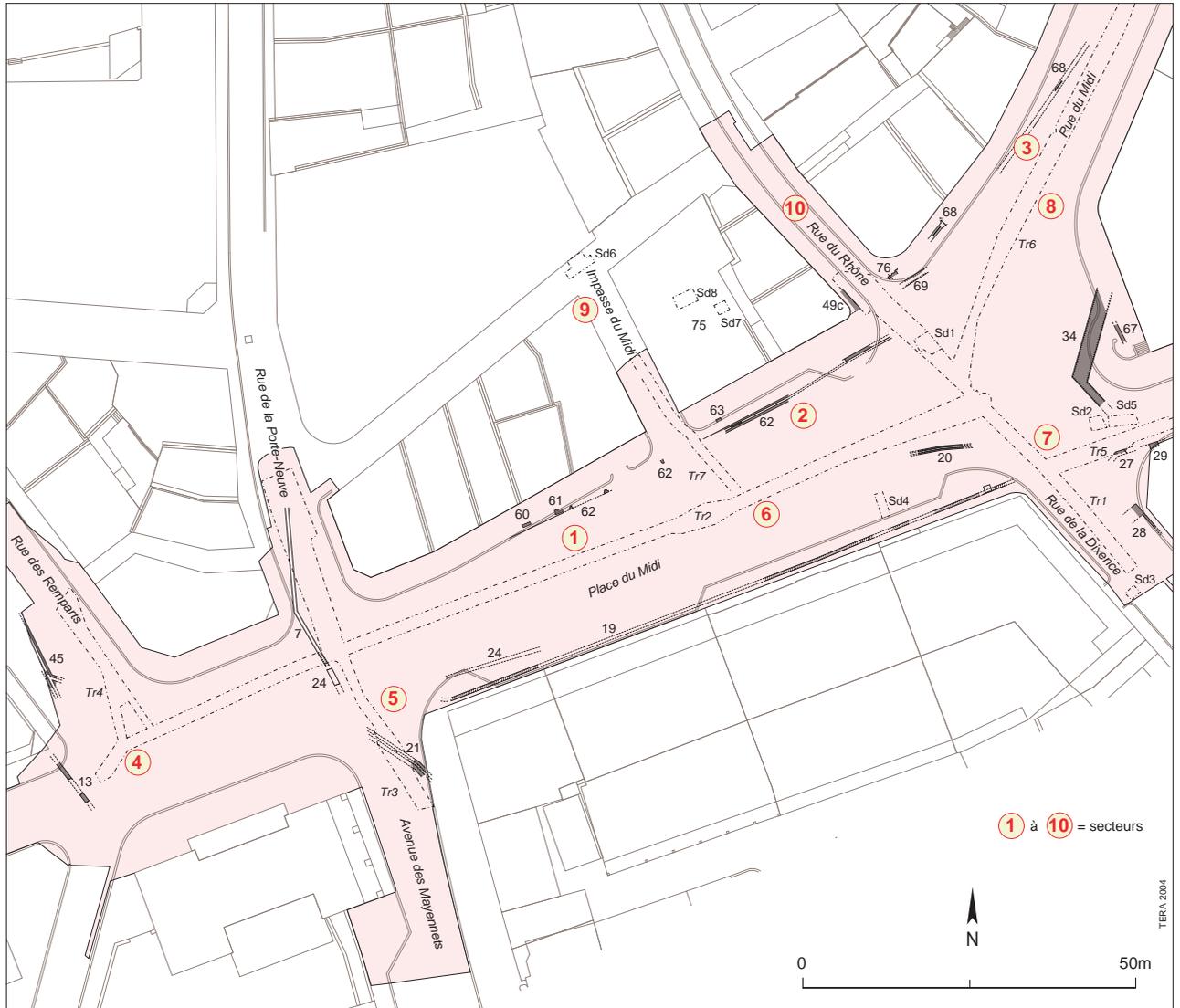
**Fig. 42**

*Sion, Midi. Murs (str55 et str56) repérés en face de la boulangerie « Zenhäusern (secteur 10, Tr1), formant la limite ouest d'un bâtiment accolé au rempart comme le montre le plan de 1813 (Fig. 12). Vue depuis le sud.*



**Fig. 43**

*Sion, Midi. Maçonneries (str49A et 49B) repérés en face du « Café de la Place » (secteur 10, Tr1), matérialisant les fondations d'un ancien bâtiment, qui était, selon une photographie du début du XXe siècle, flanqué d'une tourelle (voir fig.44). Vue depuis l'est.*



**Fig. 45**  
Sion, Midi. Plan schématique des vestiges postérieurs à la destruction des remparts.



**Fig. 44**  
Sion, Midi. La Place dans les années 1935-36. Au centre du cliché, bâtiment avec tourelle, arasé par le bâtiment actuel abritant le "Café de la Place", tiré de LA PART DU FEU 265. Vue du sud-est.



**Fig. 46**  
Sion, Midi. Tronçon de canal (str21) repéré sous l'avenue des Mayennets (secteur 5). La canalisation marque un coude à cet endroit. Vue du sud-est.



Fig. 47

Sion, Midi. Canal en ciment au sommet de la coupe (str7) dans la tranchée 2 (secteur 5), issu de la rue de la « Porte Neuve ». En fond de coupe, la maçonnerie, recoupée par la tranchée (str8), est liée à l'aménagement de sortie de la ville (« Porte Neuve »). Vue depuis le sud.



Fig. 49

Sion, Midi. Tronçon de canalisation (str24) dégagée sur la Place du Midi (secteur 5). On distingue ici les dalles de couverture. Vue verticale (le nord à gauche).



Fig. 48

Sion, Midi. Tronçon de canal (str19) bordant le trottoir sud de la Place (secteur 5). On distingue ici le bord sud et le fond du canal disposé sur un radier de boulets, le bord nord ayant été arraché lors du décapage de la Place. Vue depuis l'ouest.



Fig. 50

Sion, Midi. Mur (str13) repéré à l'angle de la rue du Midi et de la rue des Remparts, directement sous la chaussée (secteur 4). Ce mur (ancienne limite de propriété ?) se situe dans l'alignement de la façade des bâtiments de la rue des Remparts. Vue depuis le sud.



**Fig. 51**

*Sion, Midi. Tronçon du rempart (tronçon 5) en secteur 2 contre lequel (à gauche) a été disposé un canal protégeant une conduite de terre cuite (str62). Vue depuis l'est.*



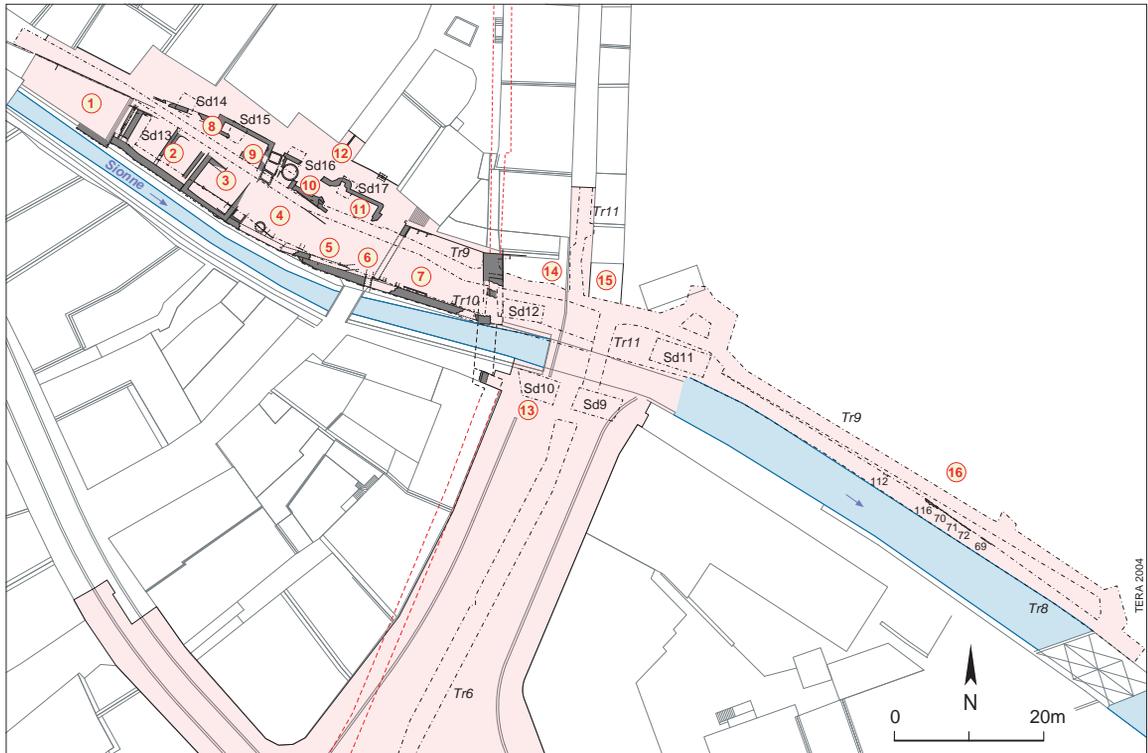
**Fig. 52**

*Sion, Midi. Conduite (str68) vue en coupe dans la tranchée 6 (secteur 8). Cette canalisation a été observée par tronçons depuis la boulangerie « Zenhäusern » jusqu'au bout de la rue du Midi qu'elle traverse légèrement en biais. Vue de l'est.*



**Fig. 53**

*Sion ; Midi. Tronçon du canal maçonné (str20) dégagé en secteur 7. Au premier plan, angle de murs plus anciens (str26/str14) en relation avec la « Porte du Rhône ». Vue depuis le nord.*



**Fig. 54**

*Sion, Tanneries. Plan schématique de l'ensemble des vestiges mis au jour avec l'implantation des tranchées et la localisation des secteurs. En traits tirés rouge, tracé du rempart sur la base du plan de 1813 (Fig.12).*



**Fig. 55**  
*Sion, Tanneries. Première tranche des travaux consistant à remplacer le mur de digue de la Sionne. Vue depuis le sud-est.*



**Fig. 56**  
*Sion, Tanneries. Deuxième tranche des travaux, consistant à abaisser le niveau de la Place de 0,50m environ. A cette occasion, les caves voûtées encore en place ont été détruites et remblayées. On voit ici les murs arasés des façades des bâtiments sis au nord-est des parcelles II-61 et II-60 de 1840 (secteur 11). Vue depuis le sud-est.*



**Fig. 57**  
*Sion, Tanneries. Travaux en cours le long de la berge gauche de la Sionne. Le mur de digue (str25) a fait l'objet d'un démontage complet sur près de 70m de longueur sur la Place des Tanneries, et partiel à partir du rempart jusqu'à la rue du Scex. Vue depuis le nord-ouest.*



**Fig. 58**

*Sion, Tanneries. Tour de guet à l'extrémité nord du rempart au pied du rocher de Valère. Vue depuis le sud.*



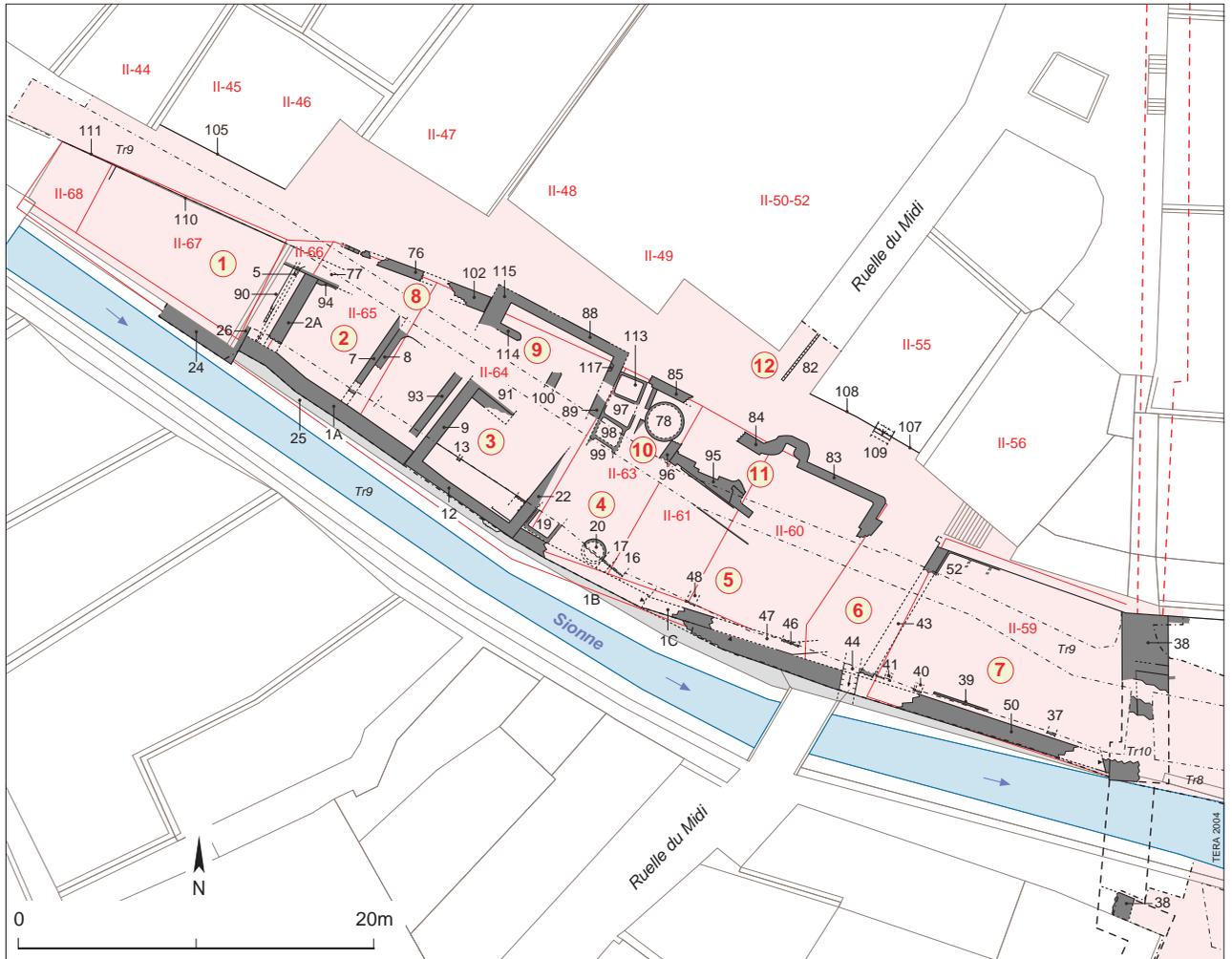
**Fig. 59**

*Sion, Tanneries. Rempart « s'enfilant » sous le n°48 de la rue de la Lombardie. A gauche, le sol (str54) d'un bâtiment venu s'accrocher intra-muros au rempart. (Fig. 68). Vue depuis le sud.*



**Fig. 60**

*Sion, Tanneries. Rempart vu en coupe sur la berge gauche de la Sionne, une fois retiré le mur de digue moderne (str25). A gauche, les aménagements (str37) du bâtiment du secteur 7 venant s'appuyer sur le mur de berge (str50). Vue depuis le sud-ouest.*



**Fig. 61**  
Sion, Tanneries. Plan schématique des vestiges intra-muros. En traits tirés rouge, tracé du rempart restitué sur la base du plan de 1813 (Fig. 12). En traits tirés noir, proposition de restitution du tracé à l'emplacement de la Sionne.



**Fig. 62**

Sion, Tanneries. Angle sud-est du bâtiment sis au no 4 de la rue des Tanneries. Un soubassement maçonné, constitué de longs schistes posés de chant (str24), a été dégagé au niveau des fondations. Vue depuis le sud.

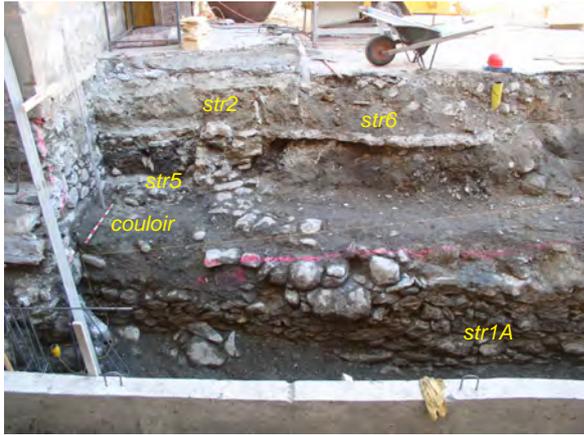


Fig. 63

Sion, Tanneries. Au premier plan, ancien mur de digue (str1A). Couloir d'accès à la Sionne entre la façade du bâtiment en élévation (n°4 de la rue des Tanneries) et le local central du secteur 2, on distingue en coupe le caniveau constitué de schistes verticaux (str5), accolé au mur arasé (str2). La chape de béton (str6) constitue le dernier sol du local central. Vue depuis le sud-est.



Fig. 64

Sion, Tanneries. Cave voûtée, en partie détruite lors des travaux, qui comportait deux ouvertures sur la Sionne. Vue depuis le sud-ouest.



Fig. 65

Sion, Tanneries. Bâtiment sis sur la parcelle II-63 du plan de 1840 (secteur 4). Au premier plan mur de digue (str1B). A gauche, cuve en béton (str19), au milieu celle maçonnée (str20), et à droite murs (str16 et str17). Vue depuis le sud-ouest.



Fig. 66

Sion, Tanneries. Vue en coupe, côté Sionne, des aménagements sis sur la parcelle II-60 du plan de 1840. Au premier, mur de berge (str50) venant doubler l'ancienne digue (str1C). Vue depuis le sud-ouest.



**Fig. 67**  
 Sion, Tanneries. Réaménagements successifs de la ruelle du Midi (secteur 6). Au premier plan, ancien mur de digue (str50). Vue depuis le sud-ouest.



**Fig. 68**  
 Sion, Tanneries. Le bâtiment sis sur la parcelle II-59 du plan de 1840 (secteur 7), est agrandi jusque contre le rempart. On voit sur le cliché que le sol en béton (str54) s'appuie contre le mur d'enceinte. Vue depuis le sud-ouest.



**Fig. 69**  
 Sion, Tanneries. Mur ouest arasé (str43/51) et traces d'arrachement des bacs en béton (str52) du bâtiment sis sur la parcelle II-59 de 1840 (secteur 7). Vue depuis le sud.



**Fig. 70**  
 Sion, Tanneries. Murs (str76/str102) repérés dans le secteur 8. Vue plongeante vers le sud depuis le balcon de l'entreprise Vallotton au nord de la Place.



**Fig. 71**

*Sion, Tanneries.; Mur (str88) de la cave sise au nord-est de la parcelle II-64 du plan de 1840 (secteur 9). Lié à ce dernier à l'arrière du sondage, mur de retour (str115) ; à côté du mètre, piedroit arrondi d'une porte (str114). Vue depuis l'est.*



**Fig. 72**

*Sion, Tanneries. Détail de la feuillure de porte à l'extrémité du mur (str114, secteur 9, le nord à droite).*



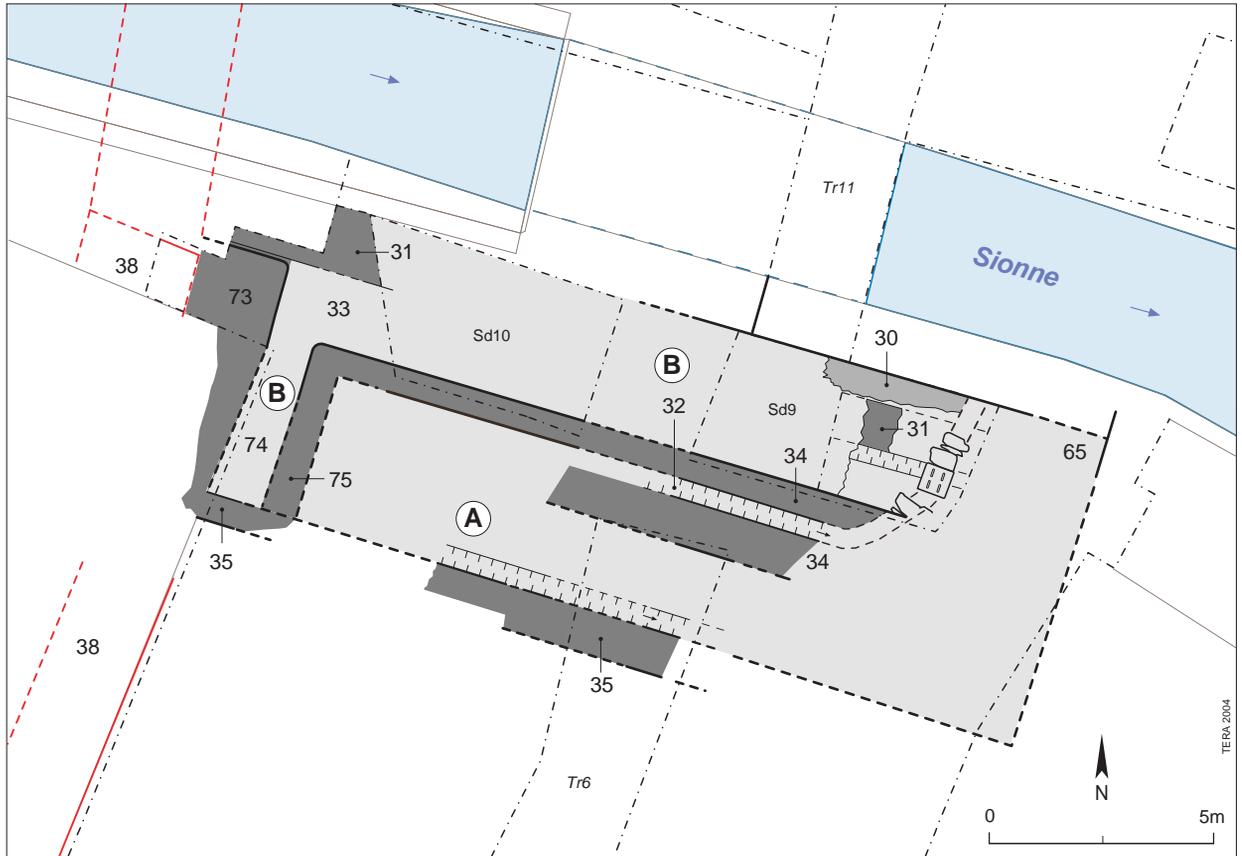
**Fig. 74**

*Sion, Tanneries. Détail du perron/soupirail (?) sis au nord de la parcelle II-60 du plan de 1840 (secteur 11). Vue depuis le sud.*



**Fig. 73**

*Sion, Tanneries. Cuve circulaire maçonnée avec coffrage interne de bois (str78), aménagée contre le mur de façade du bâtiment du secteur 10 (str85). Vue depuis l'ouest.*



**Fig. 75**  
Sion, Tanneries. Plan schématique du secteur 13 sur la rive droite de la Sionne.



**Fig. 76**  
Sion, Tanneries. Pavement de galets du local A du bâtiment de la rive droite de la Sionne (secteur 13). Vue depuis le nord.

**Fig. 77**  
Sion, Tanneries. Vue générale du couloir pavé B du bâtiment sur la rive droite de la Sionne (secteur 13). Un canal (str32), intégré dans le mur ouest (str34), longe ce couloir et oblique au premier plan en direction de la Sionne. On remarque à cet endroit la présence d'un regard en pierre taillée. A droite, le mur de digue actuel de la Sionne. Vue du nord.





**Fig. 78**  
Sion, Tanneries. Extrait du plan de 1889, tiré de RAEMY-BERTHOD 2003, 41. A noter la disparition du bâtiment en secteur 13 (Fig.13) au profit d'un passage (rue et pont) depuis la rue du Midi en direction des Tanneries.



**Fig. 79**  
Sion, Tanneries. Bâtiment attenant à l'ouest du n°48 de la rue de la Lombardie dans les années 50 (secteur 14). Le décrochement à l'arrière plan correspond à l'angle du bâtiment de la Fig. 81. Vue depuis le sud. (reproduit avec l'aimable autorisation de Mme Mermoud).



**Fig. 80**  
Sion, Tanneries. Détail de l'angle intérieur d'une pièce du bâtiment attenant au sud du n°48 de la rue de la Lombardie (secteur 14), constitué par le rempart et un mur crépi (str57). Vue depuis le sud-est.



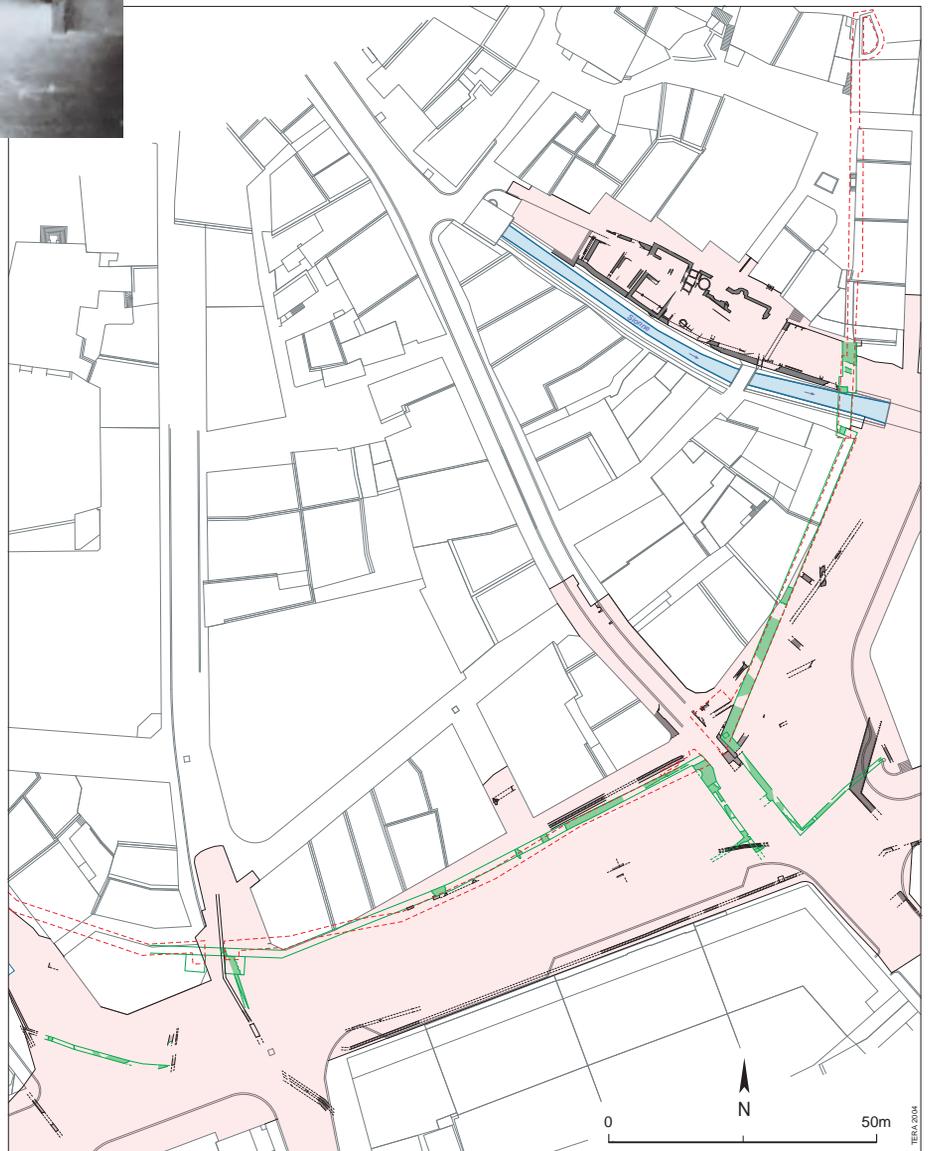
**Fig. 81**  
Sion, Tanneries. Mur arasé dans le secteur 14 (str59). Il s'agit des restes du bâtiment détruit lors de la création de la Place. La descente de chéneau est celle visible derrière la charrette de la Fig. 79. Vue depuis le sud.



**Fig. 83**  
Sion, Tanneries. Bâtiment dans les années 1950 au sud-est de la Lombardie (secteur 15). La descente de cheneau conduit les eaux au collecteur de la ruelle (str80), visible sur la Fig. 82. Vue depuis l'ouest.



**Fig. 82**  
Sion, Tanneries. Partie d'une canalisation d'évacuation des eaux claires (str61) dans la ruelle de la Lombardie (secteur 15). Vue du sud-ouest.



**Fig. 84**

Rempart. En traits tirés rouge, tracé du rempart restitué sur la base du plan de 1813 (Fig. 12). En vert, tracé reconstitué sur la base des vestiges archéologiques observés. A noter que le marquage au sol sur la Place du Midi, au niveau de la "Porte Neuve", correspond au tracé de 1813 et diffère quelque peu de notre proposition.

## BIBLIOGRAPHIE

### ANTONINI 2002

ANTONINI Alessandra, mit Beiträgen von Eades Suzanne, Lugon Antoine und Rettner Arno, Sion, *Sous-le-Scex I : ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz: Gräber und Bauten*, Cahier d'Archéologie Romande no 89, Archaeologia Vallesiana 1, Lausanne 2002.

### ANTONINI et PACCOLAT 2000

ANTONINI Alessandra et PACCOLAT Olivier, *SION - Palais du Gouvernement, Surveillance du chantier dans les caves du bâtiment*, Rapport du 29 août 2000, déposé à l'Archéologie Cantonale. (Analyse du 20 décembre 1999 et du 10 au 14 avril 2000).

### CALPINI 1975

CALPINI Jacques, *Sion autrefois*, Sion, 1975, 206 p.

### DONNET et CASSINA 1985

DONNET Albert et CASSINA Gaëtan, Les changements survenus en ville de Sion durant un siècle (1780-1880) observés par le Dr Bonaventure Bonvin et son neveu Antoine-Louis de Torrenté, *Annales Valaisannes*, 2<sup>ème</sup> série, 60<sup>ème</sup> année, 1985, 3-100.

### DUBUIS et LUGON 1980

DUBUIS François-Olivier et LUGON Antoine, Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVII et XVIII<sup>e</sup> siècles, *Vallesia* XXXV, 1980, 127-436.

### DUBUIS et LUGON 1985

DUBUIS François-Olivier et LUGON Antoine, Sion jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, Acquis et perspectives, *Vallesia*, XL, 1985, pp.1-60

### GATTLEN 1987

GATTLEN Anton, L'estampe topographique du Valais, 1<sup>er</sup> vol., Martigny 1987.

### LA PART DU FEU

1788-1988 : *Sion : la part du feu. Urbanisme et société après le grand incendie*. Catalogue de l'exposition. Musée cantonal du Valais et Archives communales de Sion. Sion, 1988, 290 pages et un livret en allemand de 36 p. encarté en fin de volume.

### LUGON 1993

LUGON Antoine, La Sionne du moyen âge et de l'ancien régime. Un souci permanent des édiles, *Annales Valaisannes*, 2<sup>ème</sup> série, 63<sup>ème</sup> année, 1993, 145-159.

### RAEMY-BERTHOD 2003

RAEMY-BERTHOD Catherine, Sion, *Inventaire suisse d'architecture*, 1850-1920, volume 9, 2003, 13-103.

### SAUTER 1950

SAUTER Marc-Rodolphe, Préhistoire du Valais, Des origines aux temps mérovingiens, *Vallesia* V, 1950, 1-165

### SEDUNUM NOSTRUM no 58

Patrick Elsig, *La Tour des Sorciers, approche historique d'un monument mythique*, Sedunum nostrum, bulletin n°58, 1995.

### SEDUNUM NOSTRUM no 72

CURDY Philippe et PACCOLAT Olivier, *A la recherche des Sédunes... un peuple celtique disparu*, Sedunum Nostrum, bulletin n° 72, Sion, 2002, 26 p.

### VALLESIA

Bulletin annuel de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais, des Musées de Valère et de la Majorie ; Sion

### WOLFF (de) 1969

WOLFF (de) Albert, Plans visuels inédits de Sion (XVI-XIX<sup>e</sup>.siècle), *Vallesia* XXIV, 1969, 133-152.